

# Montpellier

## Votre ville

N° 131 MAI 1990

M

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

**1<sup>er</sup> REFERENDUM  
ÉCOLOGIQUE FRANÇAIS  
D'INITIATIVE LOCALE  
26 MAI  
DITES CE QU'IL VOUS PLAÎT**

**DEMOCRATIE LOCALE :  
16 MAI  
au  
15 JUIN  
10 RENCONTRES AVEC LE  
MAIRE ET L'ÉQUIPE  
MUNICIPALE. VOUS ÊTES  
TOUS CORDIALEMENT INVITÉS**

### SOMMAIRE

- Actualité ..... p. 2
- Editorial ..... p. 3
- Dossier spécial : le 1<sup>er</sup> référendum écologique français d'initiative locale . p. 5-9
- Démocratie locale : 10 réunions dans les quartiers ..... p. 11-15
- Montpellier Jeunesse : ouverture de l'Espace Jeunes, lancement de la Carte Été Jeunes 1990 ..... p. 19
- Agenda culturel ..... p. 21
- Actualité sportive et culturelle ..... p. 23

UNE INITIATIVE DE LA VILLE DE MONTPELLIER  
(PROFESSEUR J.-L. LAMARQUE)

## DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN POUR TOUTES LES FEMMES



Photo Jean-Loup Steff

**MAMMOBILE 90 : LE CENTRE MOBILE  
DE DEPISTAGE OFFRE AUX FEMMES  
LA MAMMOGRAPHIE QUI RASSURE.**



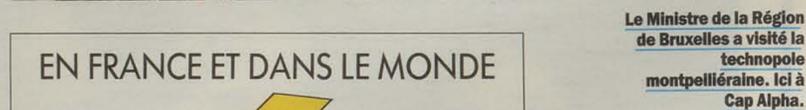
Inauguration des locaux de l'INSEE - M. Bentegeac, Préfet de l'Hérault et Georges Frêche, Député-Maire coupent le ruban.



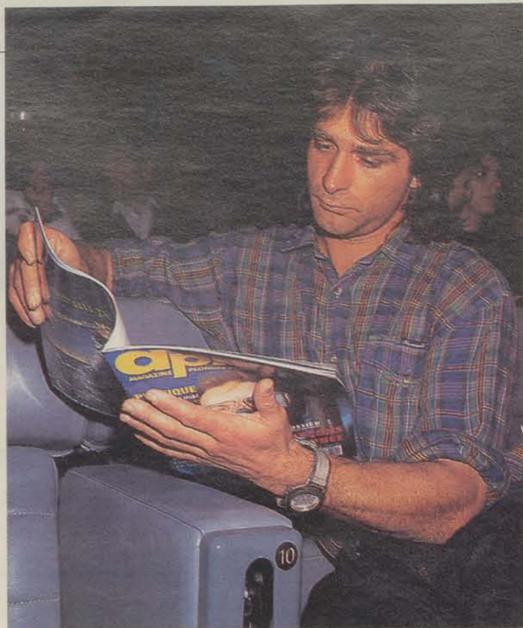
A l'occasion de sa venue à Montpellier en compagnie de Michèle André, Secrétaire d'Etat chargée des Droits des Femmes, Jean-Pierre Soisson, Ministre du travail de l'emploi et de la Formation a notamment déclaré : " la première étape commence par une visite au maire de Montpellier. Je viens saluer le pôle de création d'emploi le plus important de France avant Rennes et Toulouse ".



Le président du Rwanda visite les installations d'Agropolis en compagnie d'André Vézinhel, Sénateur, délégué d'Agropolis, et M. Malassis, directeur d'Agropolis.



Le Ministre de la Région de Bruxelles a visité la technopole montpelliéraine. Ici à Cap Alpha.



Invité d'honneur d'Okéanos 90, le festival marin et sous-marin de Montpellier, Titouan Lamazou, aux côtés de Marc Pajot et Albert Falco a contribué au succès de cette manifestation :  
 - 13 000 entrées  
 - 75 exposants  
 - 150 concurrents en concours  
 - 600 nuits d'hôtels générées par la manifestation



Hélène Dorlhac, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, venue inaugurer le colloque européen " l'enfant et l'architecture " le 20 mars dernier au Corum, a été reçue par Raymond Dugrand, premier adjoint au maire.



Les élus de Nantes reçus par Hélène Colas et Serge Fleurence, adjoints au Maire, à la Maison Pour Tous Léo Lagrange.

# DEMOCRATIE LOCALE : 10 REUNIONS DANS LES QUARTIERS DU 16 MAI AU 15 JUIN



municipales et la Commission "Montpellier au Quotidien".

## Montpellier au quotidien

Cette dernière, co-présidée par deux Adjointes, Ernest Granier et Serge Fleurence, se réunit régulièrement en Mairie. Elle peut être saisie, soit par les associations de quartiers, soit par tout citoyen électeur à Montpellier. Elle traite des problèmes de la vie quotidienne : mal façon sur un trottoir, éclairage défectueux, changement ou installation d'un sens unique, square vert à aménager, etc. Elle fonctionne depuis deux ans. Toute demande doit être adressée à l'attention de M. Bourelet, Directeur Adjoint des Services Techniques. Une fois le dossier instruit, les réponses sont faites directement aux intéressés par les chefs des Services Techniques : Voirie, Espaces Verts, Eclairage, circulation, etc..., concernés.

## Les commissions extra-municipales

Les commissions extra-municipales fonctionnent depuis maintenant un peu moins de 14 ans : Office Municipal des Sports, animé par M. Christian Benezis ; Commission extra-municipale du Commerce et de l'Artisanat, animée par M. Bernard Michel ; Commission extra-municipale de l'Urbanisme animée par M. Raymond Dugrand, Premier Adjoint.

## Vers un conseil municipal des jeunes

Une innovation verra le jour fin 90, début 91 : un Conseil Municipal des Jeunes. Christine Lazerges, Maire-Adjoint chargée de la Jeunesse est en charge de ce dossier. Une enquête va être menée au cours des prochains mois auprès des lycéens, des collégiens, des jeunes travailleurs, des enfants des écoles, pour déterminer les meilleures conditions pour sa désignation, son budget, et ses conditions de fonctionnement.

La réunion publique, le contact direct entre le Maire et les Elus, et les électeurs, reste cependant le lieu idéal de la concertation démocratique. L'organisation de ces réunions reste difficile dans une ville

d'environ 230 000 habitants, où les lieux-dits, les lieux de vie, dépassent maintenant largement la centaine. Il faut donc regrouper, aller à l'essentiel.

## L'immersion en profondeur dans les quartiers de Montpellier : Printemps 90.

Le choix a été de retenir les 10 cantons. Dix réunions à ce niveau permettent une immersion en profondeur dans la vie des quartiers. Une telle opération a été parfaitement réussie en 1986-1987. Au cours de ces dix réunions où purent s'exprimer tant les comités de quartier que tout électeur ou électrice, citoyen de la ville, près de 600 problèmes furent recensés. Chacun fit l'objet d'une fiche technique et d'une évaluation financière, quant au coût de l'opération. Dans 4 % des cas, la Ville et le Conseil Municipal décidèrent de ne pas donner suite pour des raisons qui furent explicitées par écrit aux intervenants. Les 96 % de problèmes restants furent budgétés sur les budgets primitifs de la Ville en 1987, 1988 et 1989. L'ensemble de ces projets issus directement des desiderata des citoyens a été à ce jour entièrement réalisé. La Ville va reprendre cette opération dans les dix quartiers de Montpellier, au cours du deuxième trimestre 1990. Vous trouverez ci-joint en encadré les dates et lieux des réunions concernant votre canton, votre quartier. Je viendrai moi-même pour avoir le plaisir de vous rencontrer avec les Adjointes, les Conseillers Municipaux délégués et les fonctionnaires municipaux, responsables des principaux services ainsi que les représentants des organismes ou sociétés d'économie mixte qui travaillent quotidiennement avec la Ville : District de Montpellier, OPAC, SMTU, SERM, SOMIMOM.

Amis, amies, à vos réflexions, à vos questions, à vos marques. A bientôt le plaisir de vous rencontrer.

Cordialement,

Georges FRECHE,  
Député-Maire de Montpellier

## CALENDRIER DES REUNIONS DANS LES QUARTIERS DU 16 MAI AU 15 JUIN 1990\*

Mercredi 16 mai	18 H	2 <sup>e</sup> canton	Palais des Sports
Vendredi 18 mai	21 H	7 <sup>e</sup> canton	Gymnase des Cévennes
Mercredi 23 mai	18 H	8 <sup>e</sup> canton	Cuisine centrale
Vendredi 25 mai	18 H	10 <sup>e</sup> canton	MPT Marie Curie
Mercredi 30 mai	18 H	1 <sup>er</sup> canton	Salle Rabelais
Vendredi 1 <sup>er</sup> juin	18 H	4 <sup>e</sup> canton	Ecole J.-Moulin
Mercredi 6 juin	18 H	3 <sup>e</sup> canton	Ecole Beaux Arts
Lundi 11 juin	18 H	9 <sup>e</sup> canton	MPT Léo Lagrange
Mercredi 13 juin	18 H	5 <sup>e</sup> canton	MPT L'Escoutaire
Vendredi 15 juin	21 H	6 <sup>e</sup> canton	MPT Alb-Camus

\* cf tableau plus détaillé page 14

EN FRANCE ET DANS LE MONDE

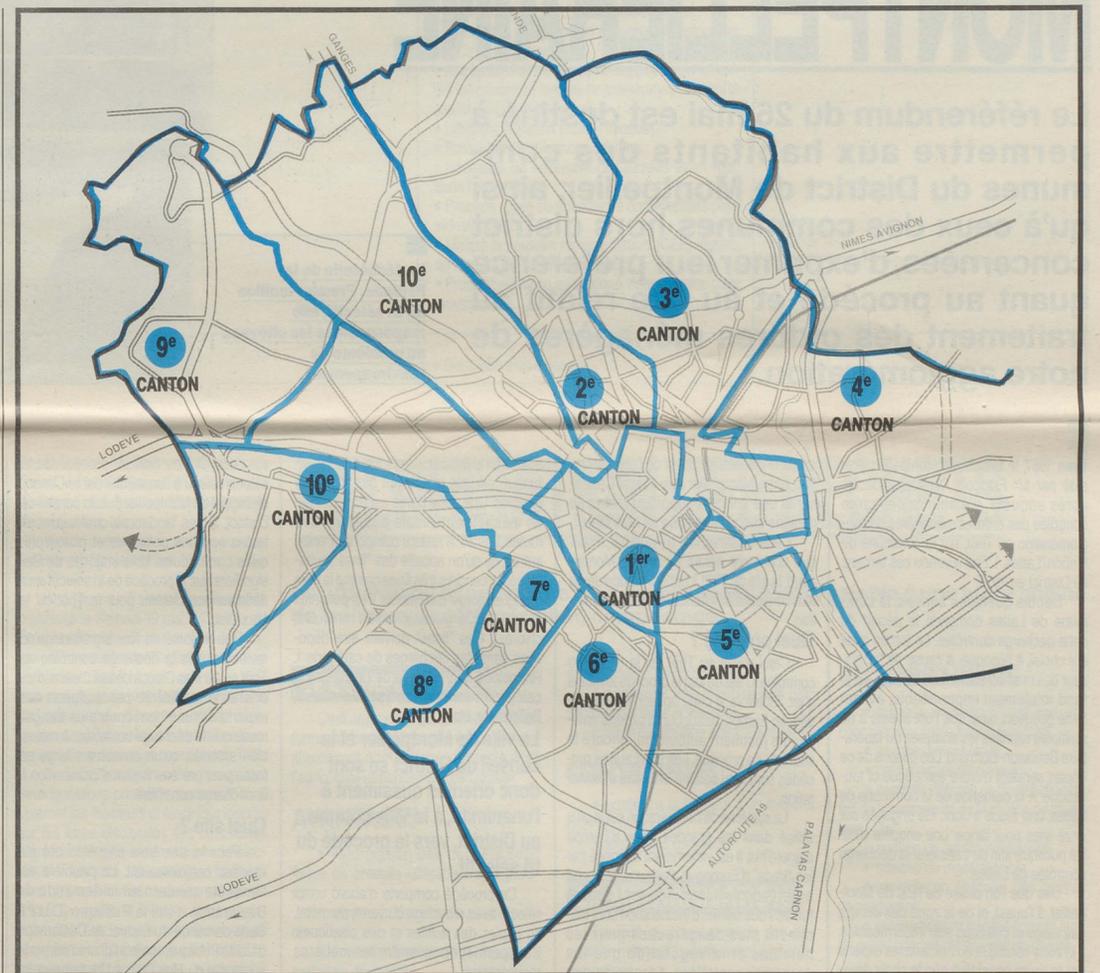


Terrassements Généraux - Construction  
Génie Civil - Travaux Souterrains

BEC FRERES S.A.      BEC CONSTRUCTION  
BP 10                      BP 7 - RN 113  
34680 St-Georges-d'Orques      34920 Le Cres  
**67 75 94 00**                      **67 87 04 05**

# PREMIER REFERENDUM ECOLOGIQUE FRANCAIS D'INITIATIVE LOCALE **26 MAI**

**PORTES  
OUVERTES  
SUR LES SITES  
DU MAS DIEU  
ET DU THOT**  
Le samedi 19 mai  
de 9h à 18h.  
INFO: 67 52 18 19



**COMMENT PARTICI-  
PER AU REFEREN-  
DUM ECOLOGIQUE  
D'INITIATIVE LOCALE,  
LE SAMEDI 26 MAI  
1990 DE 9H A 18H**

Ce référendum porte sur le traitement des ordures ménagères de l'agglomération de Montpellier.

Vous devez répondre à 2 questions sur :

- le choix du procédé de traitement : enveloppes et bulletins verts,
- le choix du site de traitement : enveloppes et bulletins jaunes.

Pour réaliser ce référendum dans les meilleures conditions nous avons souhaité que les modalités de vote soient autant que possible identiques à celles d'une consultation traditionnelle.

Le vote par procuration ou par correspondance ne pourra être admis (aucune Loi ne réglementant la procédure du référendum municipal).

Chaque électeur inscrit sur la liste électorale recevra une carte spécialement conçue pour le référendum (la Loi interdisant l'utilisation de la carte politique d'électeur).

Le vote peut se faire au choix, soit dans le bureau de votre canton, soit Place de la Comédie.

**La présentation de la carte d'électeur pour le référendum et une pièce d'identité sera obligatoire.**

Les personnes inscrites sur les listes électorales qui n'auront pas reçu leur carte peuvent s'adresser en Mairie, au Bureau des Elections les jours ouvrables ou place de la Comédie le jour du scrutin pour retirer leur carte.

## Les centres de vote

**1er canton**  
Ecole Sévigné (cantine)  
6, rue Dom Vaissette

**2e canton**  
Groupe Scolaire du Jeu de Mail (cantine)  
Rue de la Jalade

**3e canton**  
Groupe Scolaire Aiguelongue Mixte I (cantine)  
2, rue des Tourterelles

**4e canton**  
Maison pour Tous George Sand Avenue de St-Maur

**5e canton**  
Maison pour Tous l'Escoutaire St-Martin  
Rue des Razeteurs

**6e canton**  
Maison pour Tous Albert Camus - Tastavin  
20, rue St-Cléophas

**7e canton**  
Maison pour Tous Albertine Sarrazin - La Guirlande  
Place Agrippa d'Aubigné

**8e canton**  
Gymnase Marcel Cerdan  
Rue du Pas du Loup

**9e canton**  
Maison pour Tous Léo Lagrange  
Mas de la Paillade - Rue de Tipasa

**10e canton**  
Maison pour Tous Marie Curie  
Esplanade de Celleneuve  
Un centre de vote sous chapiteau sera ouvert Place de la Comédie.

Contre le VOL



**TOUJOURS "EN PRISE"  
SUR MONTPELLIER**

Deux nouveaux marchés viennent d'être attribués à l'entreprise E.J.E. L'un par la Direction du Génie Urbain et des Services de Voirie de Montpellier pour un contrat de maintenance et entretien. L'autre, par le Service Technique et Etudes EDF-GDF pour la construction du magasin central et atelier de maintenance à la ZAC du Mas d'Astre (en substitution des dépôts de la rue de Barcelone) avec EDF comme maître d'ouvrage et la SERM sur une zone.

Le chantier de la ZAC de la Fontaine pour l'extension de la zone d'aménagement et celui du Domaine du Petit Séminaire à la ZAC de Celleneuve sont toujours en cours. Et c'est en octobre prochain qu'EJE démarrera ses interventions dans l'Ecusson, sur le quartier Verrerie Basse.

Avec une participation toujours active dans l'extension et la modernisation de la Ville, EJE offre aux Services Publics et Para-Publics, aux Collectivités Locales, comme aux promoteurs privés, une compétence et un sérieux mis en œuvre depuis plus de 18 ans.

Par son dynamisme, la Ville de Montpellier permet aux entreprises régionales d'entrer dans le jeu et de se développer.

EJE tient à exprimer ici ses remerciements.

**E.J.E B.T.P. SUD**

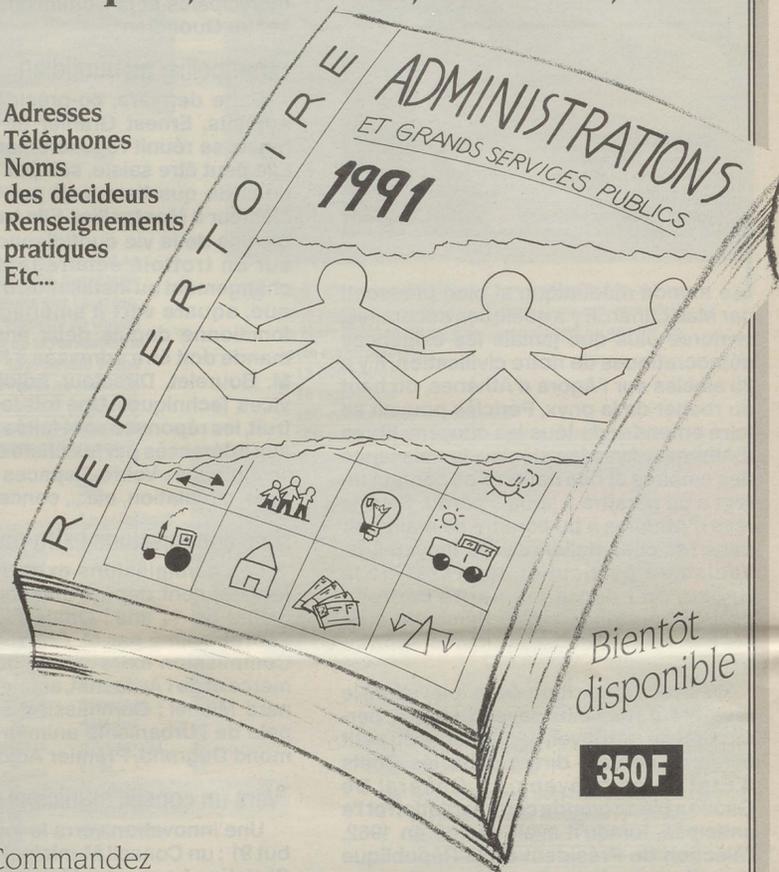
Voirie-Réseaux-Divers-Terrassements

Direction Générale Les Hauts de Mireval  
38840 MIREVAL

Téléphone : 67 78 13 87 - Télécopie : 67 78 52 33

Toutes les coordonnées  
et tous les renseignements sur  
les services sociaux,  
juridiques, financiers, culturels, etc.

- Adresses
- Téléphones
- Noms des décideurs
- Renseignements pratiques
- Etc...



Bientôt disponible

**350F**

Commandez dès aujourd'hui votre Répertoire des Administrations et des Grands Services Publics 1991 de l'Hérault. Il est le trait d'union indispensable des secteurs d'activité tertiaire.

**Commandez-le dès maintenant et faites une économie de 50 F sur le prix d'achat. Parution décembre 1990.**



### BON DE COMMANDE

NOM : \_\_\_\_\_ SOCIETE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

Je désire passer commande dès aujourd'hui du Répertoire des Administrations et des Grands Services Publics 1991. (A paraître en décembre 1990).

Je prends note que je bénéficie d'une réduction de 50 F sur le prix de vente. Je vous envoie maintenant la somme de 300 F + 20 F de port.

CCP  MANDAT LETTRE  CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de :

**SEDIP LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Parc Club du Millénaire - Bât 17.01

1025, rue Henri Becquerel - 34036 MONTPELLIER Cedex 1



MONTPELLIER  
Route de Palavas  
Autoroute sortie sud

**GALERIE MARCHANDE**  
16 Boutiques



**AUTO SERVICE**



# POUR LA QUALITE DE LA VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AGGLOMERATION MONTPELLIERAINE

Le référendum du 26 mai est destiné à permettre aux habitants des communes du District de Montpellier, ainsi qu'à ceux des communes hors district concernées, d'exprimer leur préférence quant au procédé et au site relatif au traitement des ordures ménagères de notre agglomération.

La déchèterie de Paillade. Premier maillon du tri sélectif, elle responsabilise les citoyens au problème de l'environnement.



En 1967, le District de Montpellier, présidé par M<sup>e</sup> François Delmas, a décidé après enquête, d'établir la décharge contrôlée des ordures ménagères de l'agglomération au Thôt, sur la commune de Maurin/Lattes. L'Etat a vendu ces terrains au District en 1975.

Depuis quelques années, la commune de Lattes demande le départ de cette décharge contrôlée. Le terrain avait été choisi, à l'époque, à cause de l'épaisseur des marnes en bordure d'étang, qui le rend totalement imperméable, évitant toute pollution, ainsi que l'ont attesté à de multiples reprises les analyses du laboratoire Bouisson-Bertrand. Les raisons de ce départ seraient d'ordre esthétique et touristique. A la demande de la commune de Lattes, une étude a donc été engagée sur onze sites pour lancer une enquête d'utilité publique afin de transférer la décharge contrôlée de Lattes.

Des que l'on passe de l'Est de Montpellier, à l'Ouest, et de la zone des étangs, des vases et des sous sols imperméables, à la zone karstique ou calcaire, les experts ont toujours considéré que le choix devenait beaucoup plus difficile. En effet, le calcaire est traversé de failles propices aux pollutions. Si le site du Mas Dieu à Montarnaud a été retenu sur les onze sites pré-étudiés, c'est parce qu'exceptionnellement, une couche de marne imperméable sous-jacente permet d'envisager l'implantation.

Il va de soi que si le site n'était finalement pas retenu, toute autre implantation en zone calcaire à l'Ouest de l'agglomération, entre Montpellier et le Massif Central, serait une solution apportant moins de garantie que celle retenue au Mas Dieu.

Cette observation, d'évidence, implique donc qu'à défaut du site de Montarnaud, le site du Thôt à Lattes/Maurin devra être conservé en attendant une autre solution.

**Quel procédé ?**  
Celui utilisé au Thôt est la décharge contrôlée. C'est de loin le procédé le moins cher. Toutefois, si cette opinion est minoritaire en Europe, beaucoup d'experts américains justifient aujourd'hui encore le choix de ce procédé. Les deux autres procédés sont le tri sélectif et l'usine d'incinération.

Le système de l'incinération est le plus utilisé dans les grandes villes d'Europe aujourd'hui. Il est violemment dénoncé par les "Verts" d'Europe et d'ailleurs. Tous ces experts écologiques indiquent que les fumées des usines d'incinération sont infiniment plus dangereuses pour les humains et la végétation que les déchets contrôlés. Adopter ce système serait donc un remède pire que le mal.

Ajoutons pour certains qui penseraient naïvement que les usines d'incinération éviteraient la décharge et donc le choix entre le Thôt et le Mas Dieu, qu'ils font erreur. Les usines d'incinération brûlent 60 % environ des produits. Les fumées, estimées très dangereuses, vont dans l'atmosphère. Elles contiennent des

acides forts tels : acide chlorhydrique, sulfure, nitrique et souvent des traces de dioxines. Une autre partie est transformée en mâchefer utilisable pour faire des routes. Les 30 % restant comportent, entre autres, ce qu'on appelle des "fines", substances et cendres très fines comme le nom l'indique, gorgé d'éléments très polluants et très nocifs (métaux lourds : mercure, chlore...). Ces "fines" doivent être déposées dans des décharges de catégorie 1. Rappelons que les sites de décharge de catégorie 1 sont ceux de type "Monchanin, Bellegarde, etc".

**La ville de Montpellier et le conseil de District se sont donc orientés quasiment à l'unanimité, à la Ville comme au District, vers le procédé du tri sélectif.**

Ce procédé comporte d'abord un tri sélectif avec recyclage du verre, du métal, du papier, des textiles et des plastiques. Ceci permet de revendre les matières récupérables.

Une partie de ce qui reste peut être vendue si le marché le permet, soit distribuée gratuitement. La méthanisation peut aussi être envisagée à ce stade pour fabriquer du gaz dès que le procédé aura été reconnu industriellement fiable par Gaz de France.

Enfin, le reste sera compacté et enfoui, soit au Mas Dieu, soit au Thôt. La première question du référendum

est donc Oui ou Non au procédé du tri sélectif retenu à l'unanimité par le Conseil Municipal de Montpellier puis le conseil de District, toutes tendances confondues et toutes opinions politiques et philosophiques confondues. Une majorité de Oui signifiera que le procédé de tri sélectif sera définitivement retenu pour le Thôt ou le Mas Dieu.

Une majorité de Non signifiera qu'on reviendra vers la décharge contrôlée au Thôt ou au Mas Dieu, à défaut d'usine d'incinération considérée par la plupart des experts comme beaucoup plus dangereuse que la décharge contrôlée. A moins, bien entendu, qu'un consensus large se fasse pour préférer l'usine d'incinération à la décharge contrôlée.

**Quel site ?**

Pour le site, trois enquêtes ont été menées conjointement. La première est l'enquête concernant la demande de Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.). Cette demande du District de Déclaration d'Utilité Publique, votée à l'unanimité, porte sur le site du Mas Dieu à Montarnaud. La seconde est la demande de mise en conformité du Plan d'Occupation des Sols de Montarnaud (autorisation d'implanter un centre de traitement et d'enfouissement sur les sols de la commune), la troisième enfin, est l'enquête parcellaire en vue de l'acquisition des terrains.

Trois Commissaires Enquêteurs ont été désignés par le Préfet sur proposition du Président du Tribunal Administratif. Les

trois Commissaires n'ont pas rendu d'avis sur la première enquête, (demande de D.U.P.). Cependant, ils ont donné un avis défavorable pour les deux autres enquêtes, sous réserve que la première obtienne elle aussi un avis favorable.

Pour ce cas d'espèce, la jurisprudence du Conseil d'Etat de 1954 renvoie la décision au Préfet, après avis du Conseil d'Etat. Le Préfet a donc saisi le District pour le maintien ou le retrait de la D.U.P. sur le site de Montarnaud.

Cette décision aurait pu être prise par le conseil du District, probablement à l'unanimité comme dans le cas précédent, mais compte tenu de la complexité de la situation, il nous a paru que seul le suffrage universel pouvait trancher sur le choix du site. Ce sont nos ordures, c'est notre problème, notre responsabilité. A nous de trancher démocratiquement.

Nous avons invité à ce référendum les 15 communes du District, les communes hors District qui utilisent le Thôt, de la Grande-Motte à Castries, et les communes riveraines du Mas Dieu - Murviel les Montpellier, Saint-Paul-et-Valmalle, Montarnaud et Saint-Georges-d'Orques. Seuls les maires et leurs Conseils Municipaux peuvent décider de faire ou non le référendum. C'est à eux de choisir en toute conscience.

La question est la suivante : Le District de Montpellier doit-il maintenir sa Demande d'Utilité Publique auprès du Conseil d'Etat et du Préfet sur le site du Mas Dieu à Montarnaud ?

PROCEDE	AVANTAGES	INCONVENIENTS	CONTRAINTES
<p><b>LE TRI SELECTIF</b></p> <p>C'est un procédé qui ne peut se concevoir qu'en préalable à une autre chaîne de traitement (méthanisation ou compostage). Il doit être adapté, qu'il se fasse à la source (collecte sélective ou poubelle verte) ou sur le site de traitement. En effet, il ne faut pas que les composants prélevés lors de cette opération pénalisent une valorisation plus intéressante à l'aval, (conteneurs, déchèteries de quartiers).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permet d'écartier et de recycler les produits les plus toxiques,</li> <li>• recyclage et valorisation de certains composants des déchets,</li> <li>• diminution de la quantité à traiter ou à éliminer,</li> <li>• encouragement à la récupération</li> <li>• peut être associé à un autre traitement,</li> <li>• procédé écologique, économie de matières premières et d'énergie,</li> <li>• Lutte contre le réchauffement de la planète,</li> <li>• amélioration de la qualité de l'air,</li> <li>• responsabilisation des citoyens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de la participation de la population,</li> <li>• discipline rigoureuse et motivation,</li> <li>• nécessité de campagnes d'information répétées,</li> <li>• les recettes compensent rarement les charges comme c'est la règle dans l'élimination des ordures.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation de la population,</li> <li>• dépendance par rapport aux cours de reprise des composants.</li> </ul>
<p><b>L'INCINERATION</b></p> <p>C'est un procédé de brûlage des déchets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface de terrain réduite,</li> <li>• valorisation de la chaleur produite d'où recette possible,</li> <li>• implantation possible à proximité des centres producteurs de déchets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement élevé,</li> <li>• Coût d'exploitation élevé.</li> <li>• Production de la chaleur en continu d'où difficulté d'adaptation de l'offre à la demande, (inadapté aux communes littorales, pointes estivales de production d'ordures).</li> <li>• Faibles besoins en chaleur, dans la région</li> <li>• Poussières d'incinération polluantes à enfouir en site de classe I, (toxiques).</li> <li>• Nécessité d'un combustible d'appoint pour atteindre les conditions légales de température (suivant la qualité des déchets reçus).</li> <li>• Difficile intégration (trafic - fumées).</li> <li>• Possibilité de nuisances sonores.</li> <li>• Nécessité de traitement des fumées avant rejet dans l'atmosphère.</li> <li>• Procédé rejeté ou abandonné dans certains pays industrialisés.</li> <li>• Malgré la nouvelle réglementation, (CEE) atteinte au respect de l'environnement.</li> <li>• Procédé rejeté ou abandonné, dans certains pays industrialisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence et fiabilité de débouchés pour la chaleur produite,</li> <li>• dépendance vis à vis des autres énergies,</li> <li>• respect de l'environnement,</li> <li>• implantation en centre urbain.</li> </ul>
<p><b>DECHARGE CONTROLEE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu cher</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande plus d'espace</li> </ul>	

## VALORISATION DES DECHETS

Le procédé du tri sélectif ne peut s'envisager qu'en préalable à une autre chaîne de traitement méthanisation, compostage.

### LE COMPOSTAGE

C'est un procédé qui consiste à laisser fermenter des résidus agricoles ou urbains aboutissant à un mélange utilisable pour l'agriculture (amendement des terres).

### AVANTAGES

- Valorisation des déchets sous forme de produits utilisables en agriculture,
- recette intéressante si vente du compost,
- diminution importante du tonnage à mettre en décharge,
- coût d'exploitation relativement modeste sous réserve du compost,
- valorisation de la biomasse.

### INCONVENIENTS

- investissement moyen
- surface de terrain importante (aire de maturation - stockage),
- nécessite une intégration au site

sauf si hangar de couverture, nécessite une maîtrise des nuisances olfactives et visuelles, 50 % du tonnage entrant à éliminer

### CONTRAINTES

- existence et fiabilité d'un marché pour le compost,
- affinage du compost,

### LA METHANISATION

Procédé de transformation des déchets en méthane, constituant essentiel du gaz naturel

### AVANTAGES

- valorisation des déchets sous forme : d'amendement organique, et de biogaz,
- théorique possibilité de stocker temporairement les refus combustibles donc de suivre une demande à court terme,

### INCONVENIENTS

- procédé nouveau n'étant pas encore reconnu fiable industriellement,
- investissement élevé,
- coût d'exploitation élevé,
- conduite délicate de l'installation du fait de la complexité de la chaîne de traitement,
- surface de terrain importante,
- marché du digestat faible,
- implantation éloignée des centres de production,
- vulnérabilité, et fragilité compte tenu du grand nombre d'éléments en chaîne,

### CONTRAINTES

- existence et fiabilité de débouchés pour l'amendement organique,
- existence et fiabilité de débouchés pour le biogaz,
- respect de l'environnement,
- exploitation difficile d'une installation complexe.

# VOTEZ AU REFERENDUM DU SAMEDI 26 MAI : 9 HEURES - 18 HEURES

# LA VOIX

**GROUPE MRG**

## QUELLE TERRE LAISSERONS-NOUS A NOS PETITS-ENFANTS?

Une telle question eût semblé étrange à nos grands-parents. L'idée que certaines activités humaines puissent par leurs effets secondaires menacer la survie de notre espèce est tout à fait récente. Elle s'est introduite avec les évolutions scientifiques et militaires des 40 dernières années.

Après avoir porté sur les armes nucléaires, la perception du danger se déplace aujourd'hui vers les modifications de l'environnement interplanétaire (réduction de la couche d'ozone, effet de serre, pluies acides, érosion des terres cultivables, etc.).

Longtemps une marotte de barbu traquer de chèvres, la conscience écologique gagne en profondeur et en extension. Nos voisins éloignés des pays de l'Est et du Sud se mobilisent. On peut s'étonner de ce qu'un peuple qui n'a pas le minimum vital assuré s'insurge contre la pollution. Pourtant les faits sont là et ils appellent notre attention.

Le M.R.G. s'est de tout temps fait l'écho de ces préoccupations. Rappelons-nous les actions de Michel Crepeau Maire de La Rochelle, précurseur dans ce domaine et plus près de nous, citons la remarquable politique de protection de l'environnement mise en place par le Maire de Méze, qui traite de façon originale et écologique des problèmes de sa commune.

Notre sigle n'est-il pas un arbre, et notre couleur le vert et bleu !!!

L'Environnement c'est en quelque sorte, dans notre monde physique le lieu où commence la liberté de l'autre. Ce n'est pas ma santé, ma petite maison, ou mon petit jardin. Il faut par conséquent beaucoup de courage et d'abnégation pour militer dans l'environnement. Les associations écologistes sont hélas trop souvent des fédérations de comité de défense. On ne se bat plus contre les lobbies nucléaires mais contre le projet de décharge municipale sur le terrain à côté de chez soi. Les américains ont inventé un mot pour le dire, c'est le "Nimby" initiales de "Not In My Backyard", en français "pas de ça chez moi".

Le problème des ordures ménagères fait partie de ce que l'on pourrait appeler le dossier "mistigris", du nom de cette carte que les joueurs se passent en sous-main en espérant bien s'en débarrasser.

Tout le progrès de nos pays riches a consisté à délivrer les hommes de la charge de leurs basses oeuvres. Aujourd'hui, il fait meilleur vivre à Montpellier, qu'il y a un siècle à Birmingham ou Pittsburgh, bien que l'activité y ait crû dans des proportions inimaginables. L'archétype de ce progrès est la poubelle, invention du Préfet de Police du même nom, qui a rendu aux habitants de Paris puis à ceux du monde entier l'insouciance des ordures.

Mais aujourd'hui nos déchets se rappellent à notre conscience comme Dieu à Cain dans la tombe ! Il s'agit de déchets de grande consommation. Quiconque se parfume à l'atomeur, ne peut plus ne pas songer en faisant ce geste machinal au

crime contre l'ozone, qu'il est en train de perpétrer. La conscience humaine se retrouve à nu devant l'environnement.

En outre, dans un monde de plus en plus complexe, où l'individu recherche une protection dans le repli sur soi, les problèmes de l'environnement sont ressentis comme des agressions. La peur de "l'An Mil" revient ! On a peur de l'usine chimique, on a peur tout simplement de ce qui est étranger.

Le temps est venu d'en finir avec l'ère poubelle.

Il s'agit d'un problème individuel. Apprenons à consommer de manière différente, à réduire nos déchets, à choisir les "éco-produits" (lessives sans phosphates, piles sans mercure, essence sans plomb, papier toilette et sacs biodégradables). Assurons avec discipline un tri sélectif dans chacune de nos habitations, dans chacun de nos immeubles. Si nous ne le faisons pas, soyons certains que la protection de l'environnement aura un coût.

Depuis quelques années, la facture d'eau en France comporte une ligne de quelques dizaines de centimes pour une action destinée à une agence financière de bassin. Quant aux bidons d'huile moteur, il est frappé d'une taxe de 8 centimes par litre pour aider à la récupération des huiles de vidange, première et timide préfiguration d'une taxe écologique sur les produits de grande consommation. L'élaboration à venir des pots d'échappement catalytiques, et de l'essence sans plomb ne laissera pas l'automobiliste indifférent, puisqu'il va le payer.

Souvenons-nous aussi et surtout qu'aucune politique n'a de chance de germer si il n'y a pas des citoyens pour la réclamer. Si l'avenir de nos petits enfants ne nous intéresse pas, nos petits-enfants n'auront pas d'avenir. D'où la nécessité d'associations militantes. Ces dernières devront refuser de chausser les bottes de "Sam Suffit" du coin. Sauver l'environnement cela veut dire choisir ses produits, accepter une rocade qui désengorge un centre ville ou une usine de traitement qui permet de fermer une décharge mal odorante.

Tous ces éléments montrent qu'il est difficile de conclure, de dire dans quel sens penche le bilan des aspects positifs ou des aspects négatifs, que nous avons évoqué. L'important est de montrer la nécessité de prendre en compte tous les facteurs en jeu et nous en avons sûrement oublié, avant de porter un jugement. Il s'agit de se sentir tous concernés individuellement par ce problème. C'est l'objet du référendum que nous vous proposons.

Consommer sans polluer en préservant la nature pour les générations futures. Tel est le défi à relever ! Montpellier technopole se doit d'être dans la protection de son environnement l'exemple d'une ville conviviale et solidaire.

Patrick Geneste  
Président du Groupe  
du mouvement des radicaux de gauche

Dans la perspective du référendum du 26 mai, Georges Frêche, Député-Maire, a demandé aux 8 représentants des groupes politiques composant le conseil municipal leur position sur les 2 questions posées :

1 - Choix du mode de traitement.

2 - Le choix du lieu de décharge : oui au site du Mas Dieu. Non au site du Mas Dieu (maintien au Thôt).

Nous publions l'intégralité de leur réponse.

**GROUPE PC**

## INFORMATION, DEMOCRATIE, TRANSPARENCE

Lors du Conseil Municipal du 26 février 1990, je déclarais au nom des Elus Communistes de Montpellier :

"Le dossier des ordures ménagères est important car il pose des questions essentielles sur l'avenir.

Comment concevoir aujourd'hui une autre stratégie du traitement des déchets d'ordures ménagères.

- tout d'abord, nous renouvelons la nécessité d'abandonner la décharge du Thôt, en effet, cette situation au regard de l'environnement ne saurait perdurer.
- le projet Demeter répond à notre avis, à cette nouvelle stratégie du traitement des ordures ménagères qu'il nous faut avoir.

Plusieurs colloques tenus sur ces questions en ont la preuve. De nombreux scientifiques, chefs d'entreprises, ou associations dont le MNLE, préoccupés par l'environnement, mettent en avant combien il est important d'avoir une politique cohérente, intégrant tous les aspects de la collecte, de la valorisation, du recyclage, de l'élimination. Nous partageons cette conception.

Le centre de traitement Demeter avec le tri sélectif à trois stades à savoir l'habitant, les déchèteries, l'usine, le recyclage et la valorisation avec la fabrication de compost en cylindres, nous semble être une solution d'avenir, d'autant que des procédés tels que Valorga (méthanisation) peuvent s'y accoler en fonction de l'évolution technologique et des résultats économiques, comme doivent être recherchés des débouchés économiques de toutes les matières possibles, concassage pour les routes par exemple.

Reste que quel que soit le procédé choisi, même s'il est d'une autre nature,

comme la perspective Demeter, une décharge d'un autre type reste nécessaire. Nous pouvons comprendre l'opposition que cela soulève, en fonction du secteur choisi.

Dans ce domaine l'information, la démocratie, la transparence doivent être la règle, même si bien sûr, au bout du compte il faut décider.

En ce qui nous concerne, nous faisons confiance aux scientifiques et il appartiendra au Préfet, en fonction des éléments que l'enquête et la DUP lui apporteront, de prendre une décision sur le lieu d'enfouissement qui donne toutes les garanties sur le plan des risques de pollution et notamment des nappes phréatiques.

Aujourd'hui, une situation nouvelle est posée à travers le Référendum du 26 mai ; en effet, si nous sommes totalement favorables à la consultation de la population montpelliéraine concernant le procédé de traitement des ordures ménagères que nous approuvons, tri sélectif + compostage ou méthanisation + compactage et valorisation économique des produits (verre, fer, papier, textile etc.), nous ne pouvons, par contre accepter la question qui concerne le lieu, compte-tenu que nous pensons que ce n'est pas la population de Montpellier qui doit décider à la place des populations des villages directement concernés mais bien comme nous l'avons dit, aux scientifiques et à l'autorité préfectorale de prendre leurs responsabilités.

Il n'en reste pas moins que mettre aujourd'hui en oeuvre un procédé moderne, écologique de traitement des ordures ménagères, coûtera plus cher ; le coût prévisible sera largement supérieur à

celui que nous payons actuellement.

Il est inadmissible que face à de tels problèmes de notre société, les communes soient seules à supporter les charges de la mise en place de technologies nouvelles.

Faute de moyens, une multitude de communes ont été contraintes à laisser aller, développant des décharges sauvages, contrôlées ou incontrôlées, qui dans notre propre agglomération, défigurent l'environnement et polluent vraisemblablement pour certaines.

Il est intolérable qu'un schéma départemental ne soit pas mis en oeuvre, alors que le projet que nous discutons concerne la moitié de la population du département.

Comment concevoir que l'Etat, la Région, le Département ne participent pas financièrement à la mise en oeuvre de projets valorisants pour l'avenir.

Le budget austère du ministère de l'environnement, lui permet seulement de parler, alors qu'il devrait soutenir les projets écologiques mis en oeuvre.

Pensons par exemple que nous assurons pendant la période de vacances le traitement des ordures d'une population venant de tous les coins de l'hexagone et de l'étranger, passant ses vacances sur le littoral comme La Grande Motte par exemple.

Nous devons donc agir pour que le projet que nous mettons en oeuvre reçoive les concours d'investissement et de fonctionnement de l'ensemble des collectivités dont l'Etat, la Région et le Département.

Jean-Claude Biau  
Président du groupe des élus communistes

# DES ELUS

**GROUPE P.S.**

## OUI AU TRI SELECTIF, DANS LE SITE QUE VOUS CHOISIREZ

Le 26 mai se déroulera à Montpellier et dans douze autres communes du District un référendum sur les questions d'environnement et de qualité de la vie dans l'agglomération montpelliéraine.

C'est une première nationale sur le plan démocratique, tant pour le sujet choisi que par le nombre de communes y participant.

Sur le procédé, le choix est simple. Il y a trois procédés :

Le **décharge contrôlée** : peu chère, nécessitant relativement de l'espace, ne produisant aucune fumée. C'est le procédé actuellement utilisé au Thôt.

Le **tri sélectif** : c'est le procédé mis en avant par des écologistes et le Parti Vert au niveau national lors des dernières Municipales. Il a été retenu dans le projet DEMETER.

Le dernier procédé est : **L'usine d'incinération** : le plus courant et dénoncé dans le monde entier par les écologistes comme le plus dangereux par la toxicité des fumées.

Les trois procédés, rappelons-le, nécessitent une décharge.

Vous êtes donc invités à vous prononcer pour ou contre le procédé du tri sélectif retenu dans la D.U.P. Dire OUI au procédé du tri sélectif, c'est s'engager vers le recyclage, le tri, le compost ou la méthanisation et le compactage.

Dire NON, c'est revenir à la décharge contrôlée, car nous refusons de prendre le risque des usines d'incinération, à moins d'un consensus général de tout le Conseil Municipal.

La deuxième question concerne le site. Actuellement, les ordures ménagères de l'agglomération vont au Thôt. Non polluant, ce site est inesthétique et désagréable, à cause de l'agglomération très très proche. Onze sites ont donc été étudiés en zone très peu peuplée, vers la garrigue.

Un site a pu être retenu au MAS DIEU à Montarnaud, avec des qualités d'étalement reconnues. Il est proposé dans la D.U.P.

Dire OUI, c'est continuer la D.U.P. sur le site de Montarnaud en zone de garrigue. Dire NON, c'est retourner au Thôt, en zone côtière à Lattes.

**GROUPE VERTS**

## LE COUP DU REFERENDUM !

Comment peut-on qualifier d'écologique un référendum :

- lancé dans une ville qui a tout à prouver dans ce domaine,
- organisé dans des conditions contraires à l'idée de référendum d'initiative locale tel que nous le défendons. Nous ne disposons que de 400 mots pour affirmer que l'action de la Mairie de Montpellier n'a rien d'écologique, ni dans le fond, ni dans la forme. La précipitation d'aujourd'hui à propos du Mas Dieu, après 12 ans de gestion municipale, la pollution du Lez en aval de Montpellier ou l'urbanisation écologiquement incontrôlée sont entre autres des sujets qui devraient inciter à plus d'humilité.

Le chantage implicite entre le Mas Dieu ou le Thôt, le manque de temps (1 mois) et de moyens pour l'explication des problèmes posés et pour le débat contradictoire sont inacceptables. Ce référendum est un piège à la démocratie.

Le boycott s'imposait à priori. Mais notre absence laisserait le champ libre à la manipulation et risquerait de nuire aux idées que nous défendons. Nous nous devons d'être présents.

La position des Verts est la suivante :  
• Non au chantage du Mas Dieu  
• Oui au tri sélectif  
On ne peut aujourd'hui demander l'avis des citoyens après avoir décidé hier, sans concertation, de mettre ses déchets sur le terrain d'une commune n'appartenant pas au district. Nous réclamons la mise en place d'urgence d'une commission paritaire district-département pour reprendre, sur des bases saines la recherche d'un site ; y siègeraient associations et organisations garantes de la procédure d'étude et de décision.

• Oui au recyclage des déchets  
• Oui au principe de la collecte sélective, du recyclage des déchets inertes et de la valorisation énergétique et agronomique de la matière organique. C'est ce que préconise notre mouvement depuis toujours.

Ma, au-delà des mots, il faut une véritable volonté politique. Qu'attend-t-on pour lancer les études de faisabilité ? Quel est le schéma, le planning, le budget... ?

D'aucuns prétendent refuser ce choix, mais sans rien proposer d'autre. D'aucuns disent : " il faut l'avis favorable de tous les riverains pour faire une décharge. " Autant dire que c'est impossible.

Comme disait le poète : " La critique est aisée, l'art est difficile. " Comme disait un autre poète : " Ils ont les mains blanches, mais ils n'ont pas de mains " .

C'est donc vous qui trancherez entre deux types d'inconvénients : le bord de mer, près de l'agglomération, ou la garrigue à près de quatre kilomètres de l'agglomération la plus proche. Votre choix sera l'addition des suffrages de toutes les communes participant au référendum.

Rappelons une dernière fois le choix :

OUI, c'est Montarnaud. NON, c'est Lattes. A vous de juger en conscience, dans le cadre de ce référendum qui donne la parole sur ce sujet délicat au peuple souverain.

André LEVY,  
Président du Groupe Socialiste

**GROUPE VERTS**

où les commissaires-enquêteurs et les élus en charge du dossier ont des difficultés à se décider alors qu'ils ont à leur disposition, études, dossiers, avis d'experts, etc.

Ce référendum ne règlera rien, il faut que le Président du District fasse une étude systématique des sites susceptibles de recevoir cette décharge, qu'il associe à cette étude, les élus des autres communes et des experts et ceux qui ont une connaissance de ce problème et là nous choisirons.

Tout le reste n'est que supercherie, temps perdu. Bref, il est urgent que le Maire de Montpellier aborde sérieusement ce délicat dossier.

Le 26, vous êtes appelés à voter. Tout cela est une mise en scène grotesque et nous rejetons ce dévoiement de la démocratie. Si cependant vous tenez à participer à ce référendum et à mettre vos bulletins dans l'urne, nous vous indiquons :

1° que nous sommes favorables au tri sélectif.

2° que nous disons "Non au Mas Dieu" et cela signifie également "Non au Thôt".

PS : Lors d'un référendum précédent, le Maire vous avait demandé votre avis sur le transfert des puces à Richter. Suivant la volonté de la population, il avait opéré le transfert à Richter.

Aujourd'hui, les puces sont à La Paillade, vous a-t-il redemandé votre avis sur le transfert des puces à Richter. Suivant la volonté de la population, il avait opéré le transfert à Richter.

Nicole Stamm  
Présidente du Groupe des élus " Verts " du conseil municipal.

**GROUPE "D'ABORD LES MONTPELLIERAINS"**

## NON A LA POLLUTION!

Des experts, des universitaires de réputation internationale estiment que la création d'une décharge sur le site du Mas Dieu présente de très graves risques de pollution des nappes d'eaux souterraines et notamment de l'important réservoir souterrain du Causse d'Aumelas.

Nous n'avons pas le droit de prendre le risque de polluer l'eau de nos enfants. Nous disons donc sereinement, mais fermement, "Non au Mas Dieu".

Mais refusant toute duperie, en disant non au Mas Dieu, nous ne sommes pas

comme voudrait le laisser croire le Maire de Montpellier, partisans de laisser fonctionner la décharge du Thôt.

Celle-ci ne peut continuer. Elle est et sera de plus en plus une source de pollution pour les étangs et pour le littoral. Au nom de la défense du littoral, nous disons donc sereinement, mais fermement : "Le Thôt, c'est fini".

Où aller ? Il appartient au Maire en place qui a des techniciens à sa disposition, des crédits, de rechercher le site le plus adapté, cela relève de sa responsabilité. Ce problème est sur son bureau depuis 1977, depuis 13 ans il a été incapable de dégager une solution. Pour camoufler son inefficacité, il essaie dans un référendum bideon baptisé pompeusement : 1<sup>er</sup> référendum écologique et, sous couvert de démocratie directe, de prendre en

otage, la commune de Lattes et celle de Montarnaud en disant à la population faites votre choix. Je contraindrai, en faisant croire que c'est la volonté populaire, la commune que vous aurez désignée, à subir les outrages de la pollution. Bel exercice de démagogie et de supercherie.

Comment en effet, un citoyen peut-il s'exprimer en connaissance de cause, là

où les commissaires-enquêteurs et les élus en charge du dossier ont des difficultés à se décider alors qu'ils ont à leur disposition, études, dossiers, avis d'experts, etc.

Comment en effet, un citoyen peut-il s'exprimer en connaissance de cause, là

où les commissaires-enquêteurs et les élus en charge du dossier ont des difficultés à se décider alors qu'ils ont à leur disposition, études, dossiers, avis d'experts, etc.

Comment en effet, un citoyen peut-il s'exprimer en connaissance de cause, là

où les commissaires-enquêteurs et les élus en charge du dossier ont des difficultés à se décider alors qu'ils ont à leur disposition, études, dossiers, avis d'experts, etc.

Comment en effet, un citoyen peut-il s'exprimer en connaissance de cause, là

où les commissaires-enquêteurs et les élus en charge du dossier ont des difficultés à se décider alors qu'ils ont à leur disposition, études, dossiers, avis d'experts, etc.

**GROUPE P.S.U.**

**ENSEMBLE, DECIDONS POUR L'ECOLOGIE**

Les 3 commissaires enquêteurs n'ont émis aucun avis, ni favorable, ni défavorable.

Ce cas de figure exceptionnel nous interroge particulièrement :

• Dans le cadre de la DUP, aucune conclusion du rapport d'enquête ne va dans le sens d'une menace pour l'environnement du site, et dans leur préambule les Commissaires Enquêteurs reconnaissent l'Utilité Publique.

• La confusion est entretenue entre le domaine d'Utilité Publique et l'autorisation d'exploiter, qui doit faire l'objet d'une autre enquête publique à partir de dossiers plus détaillés.

• De plus, deux autres enquêtes : enquête publique conjointe parcellaire et enquête publique de mise en conformité du POS de Montarnaud, ont reçu un avis favorable !

• De son côté, le géologue agréé coordonnateur pour le Département de l'Hérault, seul expert officiel, a donné un avis favorable pour le Mas Dieu.

Dans ces conditions, si les Montpelliérains le décident, nous avons toutes les chances d'obtenir du Conseil d'Etat un avis favorable.

Quel que soit le site retenu, certains trouveront toujours des raisons pour refuser de s'engager par manque de courage. Il ne suffit pas de faire de beaux discours, des colloques sur un thème devenu à la mode, encore faut-il prendre ses responsabilités, car un centre d'enfouissement reste indispensable et personne ne le veut.

D'autres qui découvrent l'écologie, s'abritent derrière la chimérique schéma départemental, alors qu'aucune autorité publique n'a la compétence juridique de le faire, et que la Région, le Département s'en désintéressent.

Il ne s'agit pas de "se débarrasser chez le voisin..." mais d'utiliser le seul site possible de l'agglomération montpelliéraine. En effet, le choix du Mas Dieu repose sur l'étude de 11 sites présélectionnés et prenant en compte les données géologiques et la protection des réserves en eau

du Département. Situé hors des zones urbanisées, facile d'accès sans traverser aucun village, il préserve le fragile équilibre du littoral, zone écologique particulièrement sensible, où nous aurions pu, comme au Thôt, trouver un terrain imperméable. Mais, est-ce raisonnable alors que l'Etat s'approprie à classer le site des étangs ?

Quant au procédé, c'est la solution écologique la meilleure :

• Il économise l'énergie et nos ressources en matières premières.

• Il valorise tout ce qui est recyclable, écarte les produits toxiques,

• Il réduit le taux d'émission de CO2 dans l'atmosphère et lutte contre le réchauffement de la planète,

• Il incite chacun d'entre nous à changer concrètement nos comportements. C'est un acte de responsabilisation quotidien (comme le prouve le succès de la déchetterie de La Pallade).

C'est un modèle qui lie écologie et économie. Il prévaut sur l'incinération qui

laisse s'échapper des fumées nocives et dangereuses pour notre santé. Et de toute façon, il faudra une décharge pour recueillir les résidus toxiques de l'incinération, d'autant plus polluants que la déchloration des fumées aura été poussée. Nous dépassons alors le simple cadre des déchets ménagers.

Etes-vous prêts à accueillir auprès de chez vous une telle usine, sa décharge et sa noria de camions poubelles alors qu'elle ne règlera rien sur le fond ?

Les industriels devraient prendre en compte le risque qu'ils font peser sur notre environnement, en produisant des déchets non dégradables et toxiques. Il est temps de consacrer une part importante du budget militaire aux technologies propres.

Nous avons pris nos responsabilités. Les Commissaires Enquêteurs n'ont pas

tranché. Il devient alors légitime que nous nous en remettions à l'avis des populations concernées. Les déchets ménagers sont non seulement un problème de société, mais aussi l'affaire de chacun d'entre nous.

Elus d'une majorité sensible depuis toujours aux préoccupations écologiques, nous réaffirmons pleinement notre choix du projet Demeter sur le site du Mas Dieu. Solution innovante et respectueuse de notre environnement.

Nous devons changer nos comportements de citoyens (de cette planète). L'écologie ne se réduit pas à la défense égoïste de son jardin, elle implique la remise en cause de nos modes de vie. C'est à ce prix que nous sauverons la terre !

Groupe PSU : Yves Larbiou  
Christophe Morales

**GROUPE FRONT NATIONAL**

**"LE PLUS DIFFICILE N'EST PAS DE PRENDRE UNE DECISION, MAIS D'ETRE CORRECTEMENT INFORME" VOTEZ OUI! VOTEZ NON! MAIS VOTEZ**

arguer de la règle démocratique pour justifier sa propre élection et invoquer la même règle pour s'opposer à la consultation de nos concitoyens ?

Le principe d'une référendum relatif à un sujet important qui touche à l'écologie doit être accepté avec enthousiasme.

Les Elus de la société civile sur la liste "harmonie pour Montpellier" rendent hommage à l'expression ainsi appelée de la volonté d'ouverture et de concertation exprimée par le recours à ce référendum.

Il est indispensable que chacun participe à cette consultation et exprime ainsi l'intérêt qu'il porte au problème majeur du traitement des ordures ménagères. Nul ne peut prétendre qu'il n'est pas concerné par la solution de ce problème, et chacun aura à cœur de démontrer son souci de participer à la réflexion commune.

Il est trop facile de se débarrasser de ses propres déchets et de ne pas se préoccuper de la façon et du lieu où ils sont traités. La formule étant d'ailleurs le plus souvent qu'il convient de les traiter mais ailleurs que près de chez soi !

Il est dès lors fondamental de recueillir l'avis de tous, c'est le but de ce référendum, c'est pour cela que nous le soutenons sans réserve.

Au-delà, il conviendra peut-être que ce scrutin soit l'occasion d'une prise de conscience, et surtout que les responsables, Elus, Paris politiques, associations d'écologistes, se mettent au travail aux fins de rechercher des solutions qui pourront nous permettre, demain, d'envisager l'avenir... en vert.

N'est-ce pas là, la seule morale utile ?

Le Groupe des Elus Non Inscrits.

**POUR LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT**

La Fontaine aurait pu en faire une faible.

Nous nous contenterons d'en tirer une morale.

Le problème des ordures n'est pas nouveau. Il se pose partout aux Elus depuis qu'il a été décidé, heureusement que les Pouvoirs Publics devaient assumer cette responsabilité.

Mais l'exercice d'une telle responsabilité conduit inéluctablement à faire naître des oppositions.

Cela se conçoit aisément car chacun souhaite que le problème soit traité loin, très loin, le plus loin possible de son domicile.

Ainsi, depuis quelques années, la décharge du Thôt fait l'objet de nombreuses critiques.

On peut parfaitement estimer que le site est mal choisi, encore faut-il ne pas se contenter de le dire, mais au-delà, formuler des propositions.

Il s'agit bien là en effet d'un sujet qui pourrait rassembler les énergies et sur lequel chaque groupe politique, chaque municipalité concernée pourrait proposer des solutions.

Point du tout. On se borne à critiquer en se retournant vers le Maire de Montpellier, pour lui reprocher de ne rien faire ou de mal faire. Voilà le type d'une attitude irresponsable qui contribue incontestablement à détourner le citoyen du politique.

Ne peut-on pas raisonner simplement ?

Les ordures ne sont pas celles de Montpellier. Elles sont aussi celles des communes du District, et au-delà, celles de plusieurs communes qui déchargent leurs ordures au Thôt.

Pourquoi faut-il que le Maire de Montpellier et lui seul ait l'obligation de trouver une solution ? Chaque Maire intéressé n'a-t-il pas le devoir de faire travailler son équipe municipale à la recherche d'une solution ?

Le débat ne pourra progresser que s'il existe plusieurs propositions sérieuses et non point seulement des critiques, le plus souvent infondées.

Le Thôt n'est pas la solution. Le Maire de Montpellier et les Elus de sa ville en charge de ce problème, se mettent au travail. Ils proposent un procédé, Demeter, qui semble recueillir l'accord de tous, y compris des écologistes. Après de nombreuses études, ils proposent un site, celui du Mas Dieu. Cela entraîne la levée de boucliers que nous connaissons.

Il faut toutefois constater à l'évidence qu'au-delà des critiques qu'a soulevées le projet, personne n'a émis la moindre proposition de remplacement.

Montpellier a fait une proposition. Celle-ci peut légitimement faire naître des critiques, mais les critiques ne doivent pas être négatives. Elles doivent conduire à l'élaboration de propositions, faute de quoi elles ne peuvent servir la discussion. Or, force est de constater qu'aucune solution de rechange n'a été à ce jour proposée.

Que fallait-il faire ? Renoncer, sûrement pas, mais simplement revenir au mal faire. C'est ce qu'a fait le Maire de Montpellier, suivi par son conseil municipal.

La source de la vie publique, c'est la démocratie, et la démocratie, c'est l'expression directe de chacun par le vote.

Le citoyen souverain tranchera. Faut-il s'en inquiéter ? Comment peut-on sérieusement

**GROUPE NON INSCRIT**

**DEMOCRATIE LOCALE : DIALOGUE, CONCERTATION POUR UNE VILLE HARMONIEUSE**



**J**uin, novembre 86, février, mars 89, printemps 90... La vie municipale montpelliéraine est jalonnée de rendez-vous avec les habitants.

Concertation, dialogue, permettent à tous les Montpelliérains de s'exprimer tant sur leurs conditions de vie quotidienne que sur l'avenir de leur cité. La démocratie locale n'est pas un vain mot. C'est une réalité et un moyen efficace de faire avancer les projets, d'équiper les quartiers en cohérence avec les besoins exprimés des habitants, de régler les problèmes de bien-être au quotidien, d'améliorer sans cesse l'environnement et le cadre de vie.

La concertation se vit à Montpellier sous plusieurs formes :

- Des rencontres systématiques avec l'ensemble des Montpelliérains par le biais de réunions de quartiers où tous les habitants ainsi que les comités ou associations les représentant sont invités : 10 réunions du 2 au 20 juin 86 ; du 27 février au 10 mars 89 ; 10 réunions programmées dans les cantons en juin 90.

- Des opérations de concertation sur l'ensemble des projets d'urbanisme pour lesquels des réunions publiques et expositions sont organisées dans le cadre des enquêtes publiques. C'est ainsi que chaque Montpelliérain a été invité à s'exprimer sur la révision du plan d'occupation des sols, les projets de zones d'aménagement concertées, etc.

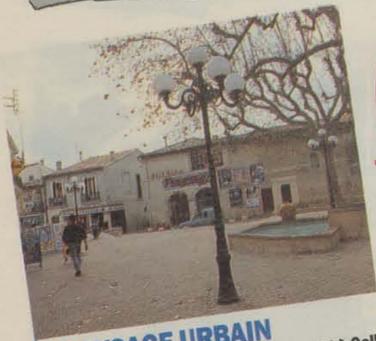
- Des réunions ponctuelles avec les habitants d'un quartier ou une catégorie de population sur un problème ou un projet précis. La dernière en date : une réunion qui s'est tenue le 6 avril où tous les commerçants des halles Castellane ont pu s'exprimer sur l'opportunité et la nature d'un projet de réhabilitation des halles.

- La commission Montpellier au quotidien créée en février 86 qui règle avec efficacité de multiples petits problèmes de cadre de vie dans les quartiers (cf. article page 15).

- Rappels également que l'information est un élément fondamental du dialogue. L'édition régulière des journaux municipaux, Montpellier votre ville, Age d'Or, Mach 2, le Journal du District, la publication de plaquettes thématiques ou par quartier sont autant de compte-rendus précis et fidèles des actions et des projets de l'équipe municipale.

N° DU CANTON	JOUR	HEURE	LIEU
1° CANTON Ecusson - Verdanson Gares	Mercredi 30 mai	18 H	Centre Rabelais Bd Sarraill
2° CANTON Assas - Boutonnet St-Eloi - Facultés Plan des 4 Seigneurs Montmaur	Mercredi 16 mai	18 H	Palais des Sports René Bougnol
3° CANTON Antigone Beaux-Arts - Aiguelongue St-Lazare	Mercredi 6 juin	18 H	Ecole des Beaux-Arts 19, av. de Nîmes
4° CANTON Aubes - Pompignane St-François Grammont - Richter	Vendredi 1 <sup>er</sup> juin	18 H	Ecole Jean Moulin Les Aubes
5° CANTON La Rauze - Cité Mion Aiguerelles - Frès d'Arènes Tournezy - St-Martin	Mercredi 13 juin	18 H	Maison pour Tous L'Escoutaire Rue des Razeteurs
6° CANTON Lemasson - Tastavin Richemond - Croix d'Argent Sabines - Mas de Bagnères St-Cléophas	Vendredi 15 juin	21 H	Maison pour Tous Albert Camus 18, rue St-Cléophas
7° CANTON Av. de Lodève Cévennes-Petit Bard Mas de Tesse Arceaux-Figuerolles Lepic-Rieucoulon	Vendredi 18 mai	21 H	Gymnase des Cévennes Av. du Professeur Louis Ravas
8° CANTON Chamberte - Figuerolles Pas-du-Loup - Estanove Paul-Valéry - Val-de-Croze	Mercredi 23 mai	18 H	Salle de la Cuisine centrale 1750, allée de la Martelle
9° CANTON La Pallade Celleneuve - Beljuel	Lundi 11 juin	18 H	Maison pour Tous Léo Lagrange
10° CANTON Assas - Agriculture Font d'Aurelle - La Martelle Les Grezes - Celleneuve	Vendredi 25 mai	18 H	Maison pour Tous Marie-Curie Esplanade de Celleneuve

# CONCERTATION L'EFFICACITE



**PAYSAGE URBAIN**  
Aménagement de la Place Renaudel à Celleneuve

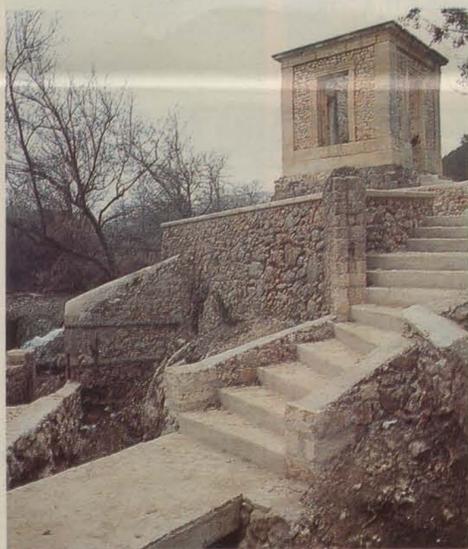
**AMELIORATION DE LOGEMENTS OPAC**  
Réhabilitation de la résidence Mion



**AIRES DE JEUX**  
Aménagement d'une aire de jeux sur l'esplanade

**PATRIMOINE SCOLAIRE**

Reconstruction de l'école des Près d'Arènes.



■ 600 problèmes recensés au cours des 10 réunions de quartiers de 1986.

■ 400 problèmes réglés immédiatement.

■ 96% des problèmes réglés à ce jour.

**ENVIRONNEMENT**

Aménagement des berges de la Mosson - La Giorlette.



**CONTRAT CRECHE**

Création d'une crèche à Agropolis



**ESPACES VERTS**

Parc Edith-Plaf au Château Levat

**SPORT**

Un nouveau Palais des Sports Pierre de Coubertin à la Paillade

**EQUIPEMENT DES QUARTIERS**

Extension de la Maison Pour Tous François-Villon



## CONCERTATION AVEC LES COMMERCANTS POUR LES HALLES CASTELLANE

Au cours d'une réunion de concertation organisée en avril, les commerçants des Halles Castellane ont pu décider eux-mêmes de leur avenir.

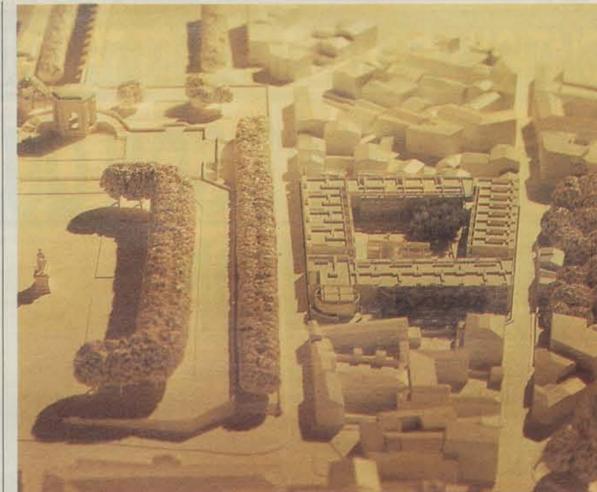
Le 5 avril dernier, le Député-Maire, Georges Frêche, avait invité les commerçants des halles Castellane à donner leur avis sur un projet de modernisation des halles. Il était entouré en particulier de R. Tempesti, Conseiller Municipal délégué aux halles et marchés, MM. Dugrand, Velay, et Puccinelli, Adjoint au Maire. Jean-Pierre Touchat, Président du Syndicat des commerçants des halles et marchés de Montpellier Région, porte-parole des commerçants, assistait également à cette réunion.

Deux options étaient proposées : la première consistait à démolir les halles actuelles et à reconstruire au même endroit, éventuellement dans le même style, une halle sur trois niveaux. Au premier niveau, un parking d'environ 450

places pour faciliter l'accès des chalands ; au deuxième niveau, un étage destiné aux commerçants des halles ; au troisième niveau, une galerie d'art (antiquaires, exposition d'oeuvre d'art, etc.)

La deuxième option, plus simplement consistait à effectuer des travaux de rénovation des halles existantes (assainissement, propreté), avant la fin de l'année suivant un planning déterminé par la commission municipale des halles et marchés.

Devant cette double option, la municipalité a souhaité que les principaux intéressés, à savoir les commerçants des halles, se déterminent eux-mêmes. Les deux possibilités ont donc été soumises à un vote auquel seuls les commerçants concernés ont pris part. A plus de 80 % ils ont choisi la deuxième solution. C'est donc celle-ci qui sera mise en oeuvre.



la maquette du projet de Richard Meier sur l'Espace PITOT présentée aux montpelliérains en 1989.

## ESPACE PITOT : ETAPES D'UNE CONCERTATION SUR UN PROJET D'URBANISME

C'est en 1987 que la Ville décide de procéder à l'aménagement de l'Espace Pitot. En janvier 1990, la ville passe un protocole d'accord avec la Société Urbat qui réalisera la ZAC et adopte le principe de montage financier et administratif. Par délibération du Conseil Municipal du 26 février 1990, la ville décide la création de la ZAC conventionnée Espace Pitot.

En dehors des réunions et expositions publiques qui ont eu lieu en 1989 sur le concours ainsi que sur le projet classé premier, la concertation avec le public, annoncée par la presse (Midi Libre du 25 février et Gazette du 23 février) s'est déroulée par :

- la mise à disposition du public du dossier pendant un mois à la Mairie,
- une réunion publique qui s'est tenue au gymnase des Arceaux le 27 février. Environ 80 personnes dont les riverains concernés directement par le projet ont participé à cette réunion. Etaient notam-

ment présents les représentants du Comité des intérêts des quartiers Arceaux, Assas, Préfecture, et de l'Association Culturelle des Arceaux. Ils ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient aux élus - en particulier à M. R. Dugrand, 1er Adjoint délégué à l'urbanisme - et techniciens présents et ont approuvé le projet à l'unanimité. C'est donc à la suite d'une concertation étroite avec la population que le dossier effectif de réalisation de la ZAC Espace Pitot est aujourd'hui approuvé et engagé.

### RENOVATION DE LA RUE SAINT-GUILHEM

Les travaux de rénovation de la rue Saint-Guilhem ont démarré le mardi 10 avril 1990 et se poursuivront jusqu'au 31 août 90 (travaux préparatoires, renouvellement des réseaux eau, gaz et électricité, réfection totale de la voirie).

En conséquence, cette rue sera fermée à la circulation sauf pour les livraisons (autorisées de 5h à 10h) et les riverains. Le stationnement sera interdit. Un nouveau plan de circulation provisoire est institué dans le quartier pour tenir compte de ces restrictions. Ces dispositions sont prévues pour la durée totale du chantier à compter du 10 avril.

Ce dispositif est indispensable pour réduire au strict minimum la durée globale du chantier et permettre ainsi le renouvellement de cette rue très commerçante tout en diminuant le plus possible la gêne momentanée occasionnée aux riverains et usagers.



Ernest Granier, maire adjoint aux travaux visite le chantier aux Près d'Arènes.

## PLAN ANTI-INONDATION DU QUARTIER DES PRES D'ARENES

Les travaux d'assainissement pluvial en cours route de Palavas s'inscrivent dans le vaste plan de lutte contre les inondations du secteur sensible du quartier des Près d'Arènes.

Ce quartier, en effet, inscrit au point bas d'un sous bassin versant du Lantissargues, est le théâtre d'inondations spectaculaires, fréquentes et dommageables. La dernière en date, en 1986, avait noyé plusieurs dizaines de voitures et de logements riverains.

Plusieurs phénomènes se conjuguent pour expliquer ces phénomènes, les plus importants étant l'insuffisance des collecteurs d'eau pluviale dans le secteur; le barrage formé par le rond-point des Près d'Arènes, l'accumulation des ruissellements issus de la rue de l'Abriado et de la cité Saint-Martin.

Les collecteurs mis en place draineront un bassin versant de 92 hectares et pourront évacuer un débit de 13 m3/seconde. A titre indicatif, la réalisation des travaux en cours et des projets à venir permettront de faire passer la fréquence d'inondation de ce secteur et particulièrement du giratoire des Près d'Arènes de 2 ans à 20 ans. Les travaux sont réalisés par

tranche et l'efficacité ne sera complète qu'à l'achèvement total.

**TRAVAUX REALISES EN 1989 (tranches 1 et 2)**

- réfection du ponceau rue de l'Industrie
- pose de collecteur Rond Point des Près d'Arènes
- fonçage et pose de collecteur rue de Centrayrargues et rue de Saint-Hilaire.

Coût des travaux : 3 millions de francs.

**TRAVAUX EN COURS (tranche 3)**

- Route de Palavas : pose de collecteur
- Avenue des Près d'Arènes : délestage par ouvrage vers le ruisseau du Lantissargues (au niveau des Courriers du Midi) ; délestage par collecteur vers Le Lantissargues (au droit de la rue des Cyprés).

Coût des travaux : 3 200 000F.

**TRAVAUX PROJETES (tranches 4 et 5)**

- Les tranches 4 et 5 en cours d'étude viseront à équiper de collecteurs structurés : l'avenue du Maréchal Leclerc ; les rues de la Cité Saint-Martin ; la partie haute de la rue de Centrayrargues.

Coût estimé : 3 000 000F.

ASSOCIATION DES HABITANTS ET TRAVAILLEURS DE LA PAILLADE

MIEUX VIVRE DANS SON QUARTIER, EXEMPLE D'UNE CONCERTATION

Intermédiaires actifs entre les élus et la population locale, les comités de quartiers construisent au quotidien le mieux vivre des habitants qu'ils représentent. Pour mieux comprendre l'importance de leur action, nous avons choisi un de leur représentant : M. Gaby Hobt, Président de l'AHTP (Association des Habitants et Travailleurs de La Paillade).

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'AHTP ?

L'objectif de notre association est de contribuer à améliorer la qualité de la vie à La Paillade pour l'ensemble des habitants, et pour ceux qui, bien que n'y demeurant pas, y travaillent. Un quartier, c'est une communauté urbaine, avec des besoins à satisfaire : besoins sociaux, besoins affectifs, besoins personnels, besoins collectifs, besoins scolaires, besoins de sécurité dans sa vie, dans son travail. Notre association agit dans tous les domaines possibles pour que notre quartier réponde entièrement à nos besoins et à nos désirs. Elle est composée de personnes de bonne volonté qui entendent servir toute la population du quartier, quelle qu'elle soit, sans distinction de sexe, d'âge, de profession ou d'origine. Elle souhaite un quartier animé, dynamique, ouvert aux commerces et aux artisans. Elle veut qu'il y ait des emplois sur place. Il importe que les mères de famille puissent trouver du travail près

procure la place qui doit être la sienne dans la ville.

PEUT-ON FAIRE UN BILAN DES ACTIVITES DE L'AHTP ?

Depuis notre création en 1974, et surtout depuis 1977, nous avons œuvré avec la municipalité pour donner de La Paillade une nouvelle image grâce à une action que nous avons alors baptisée "de la cité doré à la ville vivante". En travaillant avec les élus, les adjoints, dès le premier mandat de Georges Frêche, nous avons pu obtenir des résultats qui allaient dans le sens de nos efforts. Nous n'avons pas de salle pour nous réunir, aussi la ville a créé la première Maison pour Tous au Mas de La Paillade, qui nous a abrités jusqu'à notre installation aujourd'hui dans la résidence Le Mercure. Notre objectif vise l'amélioration du cadre de vie. Nous ne sommes pas une association culturelle et nous n'avons pas l'intention de jouer le rôle d'un comité des fêtes. Notre calendrier le prouve. Au sein de l'association, la répartition du travail se

quartier est né à La Paillade Nord. Ses activités, loin de concurrencer celles de l'AHTP viennent au contraire les renforcer. Nous avons du reste établi un principe de réunions communes de concertation où nous débattons des actions que nous pouvons mener ensemble. Le projet d'implantation d'une Médiathèque au cœur de La Paillade est né de cette union. L'amélioration du service PTT dans notre quartier est aussi un projet commun.

COMMENT FONCTIONNEZ-VOUS ?

A partir de 1977 la concertation entre la mairie et l'AHTP s'est faite à la suite de réunions publiques autour de thèmes définis. Parfois on demandait aussi aux élus de venir sur place. Des réunions de concertation ont également lieu sur tout le quartier, à l'initiative de la mairie. Les élus et les représentants des services techniques viennent débattre et l'AHTP peut alors exprimer ses souhaits à ce moment-là. C'est ainsi qu'est né le projet de la déchèterie de La Paillade. De la même manière



Antigone des Associations 10 sept. 1989. De droite à gauche : Gaby Hobt (Pdt de l'AHTP) et Raymond Nègre (trésorier AHTP)

réglées par les services techniques 15 à 30 jours après. Ces demandes concernent pour la plupart des petits aménagements : trous dans la chaussée, peinture sur passages piétons, débroussaillage, nettoyage, qui participent cependant à l'amélioration de la qualité de la vie dans le quartier.



QUELLES ONT ETE LES GRANDES REUSSITES DE L'AHTP ?

Nous avons été à l'origine des Halles de La Paillade qui attirent aujourd'hui une clientèle échappant aux seules limites du quartier. On vient de loin pour faire de bonnes affaires à La Paillade. L'installation des Puces et du Marché aux fleurs a relancé également la dynamique du commerce. Les grands équipements sportifs comme le stade de La Mosson ou le Palais des Sports Pierre de Coubertin nécessitaient aussi la création de parkings que nous avons obtenu et qui sont bien utiles

immeubles et éviter ainsi l'accroissement du phénomène de concentration dont nous avons eu trop à souffrir par le passé.

Aujourd'hui, nous essayons aussi de sensibiliser la ville sur le problème de l'avenue de l'Europe, trop souvent considérée comme une voie rapide par les automobilistes, alors qu'elle doit être une voie urbaine car elle est bordée de nombreuses habitations. Trop d'accidents en ont fait un des points noirs de la circulation montpelliéraine.

Comme pour étayer ses propos, Gaby Hobt fournit alors une lettre adressée aux membres du Conseil Municipal, ainsi ponctuée : "Nous vous rappelons donc,

Cinéma et halles de la Paillade : deux réussites de l'AHTP.



de leurs jeunes enfants, que les travailleurs trouvent dans leur quartier des emplois en nombre suffisant pour garantir la qualité de leur vie personnelle en évitant de longs trajets. Elle souhaite que les services socio-culturels soient au niveau des besoins. Elle veut que les activités de loisirs soient développées. Elle entend que chacun puisse trouver travail, repos et détente à sa portée. Il s'agit de créer une dynamique qui, ayant donné au quartier son image de marque et sa cohésion, lui

répartit en plusieurs commissions (urbanisme, circulation, transports, etc.). L'AHTP a ainsi pu générer de nombreuses associations comme l'Association des Locataires de l'OPAC de La Paillade, qui se sont détachées pour poursuivre leur action en propre. Même exemple pour la commission de l'environnement de l'AHTP qui est devenu par la suite l'Association Paillade Mosson Coulée Verte, qui dispose aujourd'hui d'un local dans l'enceinte du stade de La Mosson. En 1978, un comité de

on a pu aussi faire aboutir la création par le réseau SMTU des lignes n°2, n°19 et n°9. Actuellement on espère arriver à faire fonctionner la ligne n°19 entre 12 h et 14 h. La commission Montpellier au quotidien est aussi très active au sein de l'AHTP. Les diverses demandes d'améliorations du cadre de vie des habitants de La Paillade ont été prises en compte favorablement par la mairie qui a procédé aux travaux dans les plus brefs délais. Depuis janvier, 50 demandes ont ainsi pu être traitées et

les jours de matches. En matière d'équipement culturel, un de nos grands bonheurs a été l'obtention de l'implantation du Cinéma Diagonal, qui en dépit de sa programmation Arts et Essais est très apprécié par les habitants du quartier, et de toute la ville d'ailleurs. L'association Coulée Verte, émanation de l'AHTP, est aussi à l'origine de l'aménagement des berges de La Mosson, de la promenade et de la gloriollette. Actuellement nous avons plusieurs grands sujets de discussions au sein de

AHTP N° 164 "Le Mercure" Avenue de Barcelone LA PAILLADE

UNE NOUVELLE MANIERE DE VIVRE AU CŒUR DE MONTPELLIER

Dès la fin de l'année, deux résidences d'un esprit nouveau accueilleront leurs premiers hôtes. Une résidence-services : LES PALADINES et une résidence de tourisme : LES CITADINES ANTIGONE. Toutes deux se distinguent par leur situation au cœur de ville, à quelques pas de la Comédie, avec les animations culturelles, les commerces, les marchés, les boutiques haut de gamme, les voies et moyens de communication qui l'entourent.

LES PALADINES

À la pointe de l'Ecusson, cette résidence-services 3<sup>e</sup> âge jouit d'une situation exceptionnelle, près de la Tour de la Babotte. Une réalisation de grand standing dont l'attrait ne se limite pas à sa gamme de services exclusifs (réception, restauration, salons, infirmerie) mis à la disposition de ses résidents. C'est un accueil chaleureux et attentif, une convivialité de tous les instants qui feront la différence. Les résidents des Paladines, assurés d'un confort et d'une sécurité de grande classe, y trouveront aussi une qualité de relations dans un climat amical personnalisé. Car ce sont bien des amis que le Directeur, un parfait maître de maison, souhaite recevoir.

de loisirs et aux séjours professionnels, en location hôtelière. En cours de construction, LES CITADINES ANTIGONE, bâties en bordure du Millénaire, bénéficient elles aussi d'une situation géographique particulièrement intéressante avec la proximité de la Place de la Comédie, en prise directe sur les grandes voies de communication, proche de la Gare et de l'Aéroport. Les appartements soignés, dotés de leurs équipements, matériel et linge, sont prêts à vivre pour quelques jours ou plusieurs mois. La Direction veille au bon accueil de ses visiteurs et au parfait fonctionnement des services : réception, café-té, salon, laverie, entretien. Les séminaires et groupes commerciaux disposent d'une salle de réunion évolutive. En complément, un parking en sous-sol et une terrasse-jardin en rez-de-chaussée. LES CITADINES SAINT ODILE, en service de fin 88, dans le quartier Boullonné, à mi-chemin entre l'Ecusson et les Universités, offre en plus à ses résidents un club-house et une piscine.

LES CITADINES

Autre formule de résidences, LES CITADINES se consacrent au tour-



CITADINES RESIDENCES-SEJOUR A LA CARTE "Les Citadines Antigone" : 576, Bd d'Antigone - Ouverture fin 1990.



CITADINES RESIDENCES-SEJOUR A LA CARTE "Les Citadines Saint-Odile" : rue du pré aux clercs ouvert depuis fin 88



Les Paladines - 10, rue, d'Alger Ouverture du bureau de location Mai 1990 - Tél. : 67 92 38 38 SOFAP 8, Rue Blaise Pascal 92200 NEUILLY-SUR-SEINE (1) 46 40 76 00

SOLEG

SOCIETE LANGUEDOCIENNE D'ENTREPRISE GENERALE

Entreprise de bâtiment et travaux publics

Siège social

Route de Lodève - B.P. 42 34990 JUVIGNAC

☎ 67 45 46 47 - Télécopie : 67 40 20 20



BONNIOL

14, Rue Saint-Guilhem - Montpellier - 67 60 63 29

Fête des Mères - Fête des Pères

Une sélection de cadeaux :

Beaux arts et dessin ainsi que stylos, porte-documents, agendas... Livres d'Or, de Cave, de Bridge, album photos... Beaux-arts et encadrements.



Le Restaurant Liberté

QUALITE, PRIX, RAPIDITE

Tous les jours, dimanche et jours fériés de 11 h à 21 h 30

C.C. LE POLYgone

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE INDUSTRIELLE ET BATIMENT CHAUFFAGE ELECTRIQUE

ETABLISSEMENTS VILLEVIEILLE

Installation : ALARME VOL, TELE-SURVEILLANCE, CONTRÔLE D'ACCES

Siège Social - Ateliers et Entrepôts 5, Rue François Périer - Montpellier Tél. 67.65.78.64



The art of writing. MONTBLANC

Le Montre Christo MONTLAUR GrandSud Centre commercial 34970 LATTES Tél. 67 22 05 77

**GUIRAUDON**  
TERRAINS IMMOBILIER A BATIR  
LE TRIADOU 1 045 m² - 275 000 F  
VAILHAQUES 1 900 m² - 195 000 F.H.T.  
GIGEAN Centre 701 m² - 220 000 F.H.T.  
MAUGUIO Hors Lot 600 m² - 270 000 F.H.T.  
ST BRES Centre. 471 m² - 200 000 F.H.T.  
ST HILAIRE DE BEAUVOIR (3 km après Sussargues) 1 300 m² - 165 000 F  
TEYRAN Hors Lot 900 m² - 305 000 F  
TEYRAN Hors Lot. 3 695 m² - 330 000 F.H.T.  
CLAPIERS 682 m² viabilisé - 297 000 F  
ASSAS 2 700 m² - 295 000 F.H.T.  
ET TOUS NOS LOTISSEMENTS AUTOUR DE MONTPELLIER  
**67 92 27 34**  
8, bd Victor-Hugo - 34000 MONTPELLIER

**CARROSSERIE L'HERANDE**  
Le salon de Beauté des bus SMTU  
Tél. 67 27 64 41  
Courant 1988, la carrosserie l'Hérande a ouvert un atelier réservé aux véhicules utilitaires, poids lourds, remorques... Sa surface de 800 m² se répartit en 600 m² pour la tôlerie et 200 m² pour la peinture dotée d'un équipement assez exceptionnel : une cabine spéciale pour la peinture des véhicules de grandes dimensions qui permet de garantir une qualité de travail impeccable. C'est ici que les bus de la SMTU viennent se refaire une beauté sous de nouvelles couleurs depuis fin 1988.  
ZAC Deves d'Empène - Parc d'Activités M. Dassault 34430 ST-JEAN-DE-VEDAS

bureau d'études pour l'urbanisme et l'équipement de la région méditerranéenne  
**BETEREM**  
INFRASTRUCTURE  
BATIMENT T.C.E. - URBANISME  
ETUDES ECONOMIQUES  
PILOTAGE - COORDINATION  
2595, boulevard Paul-Valéry  
B. Postale 55102 - 34072 Montpellier cedex 3  
☎ 67 42 66 00

france sécurité ingénierie  
INSTALLATION D'ALARME  
TÉLÉSURVEILLANCE  
☎ 67 29 84 18  
Le plus ancien parfum d'Europe  
PARFUM D'AUJOURD'HUI  
G. DE GUIDAIS  
MONTPELLIER

42, rue Adam-de-Craponne 34000 MONTPELLIER  
Tél. 67 92 67 80  
Entrepôts Z.I. VENDARGUES  
Tél. 67 70 31 83  
**j. vergne S.A.** LA BOISSEROLLE  
OBERFLEX  
ISOROY - ROL - KZ  
PARQUETS KHARS  
Bois & Dérivés

**citer** Location de voitures  
Route de Carnon : 67.65.89.24  
Route de Sète : 67.69.03.38  
Aéroport Fréjorgues : 67.64.17.71



**CEGELEC-Département DOLBEAU : SPECIALISTE DES FLUIDES**

La circulation des fluides traditionnels de plomberie et des fluides spéciaux constitue le secteur d'activités de CECELEC-Département DOLBEAU.

Le domaine des fluides spéciaux concerne particulièrement les hôpitaux, avec des installations pour fluides médicaux (oxygène, protoxyde d'azote...) le vide, l'air comprimé... ; et les laboratoires, où il s'agit de véhiculer des solvants, des acides ou des gaz très particuliers. Le cuivre, l'inox, l'acier - quelquefois le plastique - sont utilisés en fonction des spécificités.

Au CORUM, CECELEC-Département DOLBEAU a appliqué sa maîtrise sur une double intervention. En plomberie sanitaire et récupération des eaux pluviales sur entrées de jardin et terrasses, y compris sur l'hélistation. Pour la protection incendie, installation de colonnes humides et de sprinklers (aspersion d'eau automatique par réaction à la chaleur et aux fumées).

Tous les locaux à hauts risques, notamment la scène et l'arrière-scène, zones très sensibles, et les locaux annexes réputés fragiles disposent ainsi d'une protection parfaite en matière de sécurité incendie.

CECELEC - Direction Régionale de Paris  
Département DOLBEAU

51, rue des Trois Fontanot  
B.P. 202 - 92002 NANTERRE CEDEX  
Tél. (1) 47 25 94 40 - Télécopie 47 25 55 15



Société Languedocienne de Revêtements Spéciaux

**Ravalement - Etanchéité de façades  
Isolation thermique par l'extérieur**

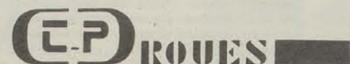
1348, Avenue de la Mer - 34000 Montpellier  
Tél. 67.65.06.37

**GANIDEL**

Liste de mariage  
Ménage - Cadeaux

20, rue de l'Argenterie  
34000 MONTPELLIER

Tél. : 67.66.14.79



**TERRASSEMENTS - ROUTES  
CANALISATIONS - TRAVAUX URBAINS**

**Francis RUIZ, Gérant**

Tél. : 67 75 49 30

Z.A. ROUTE DE BEL AIR - 34680 SAINT GEORGES D'ORQUES

**LA PECHERIE**  
POUR MIEUX VOUS SERVIR  
Arrivage journalier de SETE  
Rayon plats cuisinés  
coquillages - crustacés  
Vivier Langouste - Homards  
Particuliers et Collectivités  
Ouvert le dimanche matin  
Parking SALENGRO  
30, Fg Figuerolles Montpellier  
Tél. 67 92 54 18

Dans les années 80  
l'information  
était plus grande  
que  
le format



**L'ACTIVITE  
IMMOBILIERE**

**ETEC : LES HIGH-TEC DE L'INGENIERIE**

BATIMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT



Faisabilité et études économiques  
Assistance à Maître d'Ouvrage  
Maîtrise d'Oeuvre générale  
Etudes d'exécution  
Expertises  
Ordonnancement - Pilotage  
Coordination



10, rue des Rivettes - 34070 MONTPELLIER  
Téléphone : 67.47.93.00 - Télécopie 67.69.29.23  
S.A. au capital de 300 000 F



MIEUX VIVRE  
DANS SA  
VILLE

SIEGE SOCIAL :  
381 avenue du Mas d'Argelliers  
34048 MONTPELLIER CEDEX  
Tél. 67 69 72 00 - Télex 480 622  
S.N.C. au capital de 41 210 000 francs

**BATIMENTS**  
publics et privés : logements, hôpitaux, écoles, bureaux, usines, entrepôts  
**CANALISATIONS**  
eau, assainissement, irrigation, gaz, pétrole, etc  
**ENVIRONNEMENT**  
traitement et récupération des résidus urbains, traitement, épuration des eaux  
**GENIE CIVIL**  
ouvrages d'art, ponts, ports, barrages, réservoirs, collecteurs, souterrains, parkings  
**GESTION TOUS SERVICES**  
collectifs, publics, privés  
**ENTREPRISE GENERALE**

PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS, DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE



VAL DE CROZE - "LES ARCADES"

O.P.A.C. - 24, rue Robespierre - MONTPELLIER - Tél. 67.47.16.55

**M.C.M., LA SECURITE**

Le savoir-faire de la Sté M.C.M., c'est la sécurité périmétrique d'une installation, qui se décline en clôtures, portails automatiques, contrôle d'accès, monétique. Créée en 1975 par Christian BERTRAND, M.C.M. a dirigé l'essentiel de ses activités vers les collectivités, les industries et les T.P. Forte de ses dix années d'expérience, elle est présente sur les gros projets de la région, à l'Hotel du Département, pour toutes les clôtures, les barreaudages avec les portails architecturaux. A l'Hotel de Région pour les clôtures et barreaudages traités anti-corrosion, ou pour les portails d'accès d'un parking collectif géré par la SMTU. A la Déchèterie de la Paillade, pour la clôture périphérique et le système de gestion des accès. A la prison de Villeneuve-les-Maguelone, pour les clôtures en grilles soudées de 3 à 5 m de haut sur 1 km. A la raffinerie ARCO à Fos-sur-Mer.

M.C.M. applique pour ses 25 salariés une politique volontariste de formation interne et une forte ouverture pour la promotion au sein de la société. Ce choix soutient une politique de croissance basée sur la satisfaction du client et la volonté de produire des ouvrages de qualité, pour offrir à sa clientèle, depuis l'élaboration d'un projet, sa réalisation jusqu'à la maintenance dans un concept de service complet et d'assistance efficace.



MERIDIONALE DE CLOTURES ET METALLERIES  
Téléphone 67 84 25 68 - Télécopie 67 84 17 25

21h LE  
RABELAIS  
PREND  
LE RELAIS



DE 21H A 0H30 DU MATIN  
GARE - AGROPOLIS  
GARE - LA PAILLADE  
TOUTES LES HEURES



Entre nous ça roule!

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES  
NETTOIEMENT DES RUES

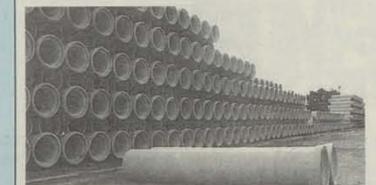


351, rue de la Castelle  
B.P. 1231 - 34011 Montpellier Cedex  
Tél. 67 27 20 21

COLLECTE ET ÉVACUATION DE  
DÉCHETS  
INDUSTRIELS



CANALISATIONS  
PRODUITS  
DE VOIRIE  
ET TOUS  
PRODUITS BETON  
TRAVAUX-ETUDES :  
CANALISATIONS  
VRD-GENIE CIVIL



société des tuyaux bonna

région Languedoc-Roussillon  
BP 53 - RN 113 - 34740 Vendargues

☎ 67 70 21 30 - télex : 490 821

**corim promotion**

2, passage Lonjon - 34000 Montpellier  
Tél. 67 52 99 99

- réalisations immobilières  
- appartements, bureaux, commerces  
lotissements, Z.A.

**SOS Planchers**  
Yvan NEMET

• La menuiserie métallique  
Pose de faux planchers - Plafonds  
• Pose de cloisons en aluminium

☎ 67 65 11 25

12, rue de Réthel  
34000 Montpellier  
Télécopie : 67 22 27 11

**CHAPTAL LOCATION**

SARL  
Montpellier  
6742 50 42  
Nîmes  
66 26 16 15  
Location de camion  
courte et longue durée

### Atelier MALLY

Forum des Métiers d'Art  
du 8 mai au 20 mai 1990  
EXPOSITION VENTE  
Lieu : Foyer municipal de Castelnaud-le-Lez  
Impasse Amans Castelnaud-le-Lez  
67 79 13 87 - 67 79 48 67

### 1992 APPROCHE

VOUS AVEZ APPRIS L'ANGLAIS, LE PARLEZ-VOUS ?



- oral privilégié en mini groupe
- formation continue agréée ANPE et entreprises
- initiation et soutien scolaire
- sorties et rencontres avec anglophones
- méthode active unique

Antigonex  
Connexion  
Bilingue

Immeuble Athéna  
85, place de Thessalie  
Montpellier - tél. 67 65 95 05

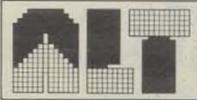
CHAUFFAGE : dépannage, installation, contrat d'entretien, chaudière :  
Fuel • Gaz • Pompe à chaleur • Solaire • Climatisation  
PLOMBERIE : sanitaire, zinguerie :  
Pose anti-tartre • Adoucisseur



JACQUES  
LYRON



Les Alquerelles Basses - 171, rue de la Géode - 34000 MONTPELLIER



IMMOBILIER  
5, Rue des Deux-Ponts  
34000 Montpellier  
Tél. 67.64.46.66  
TOUTES TRANSACTIONS  
CORRESPONDANT A  
ALICANTE

## AIR LITTORAL

NOUVEAU

## AIR LITTORAL dessert plus de 23 Capitales Régionales Françaises et Européennes

ce qui représente près de 40 lignes régulières directes

AIR LITTORAL	SERVICE
AGENCE MONTPELLIER	RESERVATIONS MONTPELLIER
INDOUBLE - R.P. 43	07 03 49 49
35117 MARIGNO-FRANCE	RESERVATIONS PARIS
TELEX : AMLIT 400 5011	11 47 35 70 73

### Chauffage Confort Gaz s.a.

Z.A. le Puech Rodier N°15 - 34970 LATTES  
Tél. 67 92 22 22 + Fax 67 58 31 20

LA CLIMATISATION ? C'EST NOTRE AFFAIRE

De la chambre à coucher à l'ensemble hôtelier nous vous proposons :  
LE CONCEPT - LA REALISATION - LE FINANCEMENT  
LE SERVICE APRES-VENTE

11 MINITEL  
chauffage confort-gaz  
MONTPELLIER - 34  
Nous vous informons

## THERMICLIM

YVES ANDRES  
CHAUFFAGE CLIMATISATION  
100, rue des Gours  
34070 MONTPELLIER  
67 27 22 80

# ESPACE MONTPELLIER JEUNESSE

Point d'accueil, ouvert et convivial, pour tous les jeunes de la Ville et du District, l'Espace Montpellier Jeunesse, ouvert le 2 mai, permettra de les accompagner dans leurs démarches d'entrée dans la vie d'adulte. Suivez le guide...

En plein centre ville, à deux pas de la Comédie, l'Espace Montpellier Jeunesse ouvre ses portes dans les anciens locaux totalement réaménagés de l'office du tourisme. Un lifting complet pour ce superbe équipement du Capoulié qui permettra d'accueillir tous les jeunes, qu'ils soient lycéens, étudiants, apprentis, sans emploi ou simples touristes. Chacun pourra bénéficier d'un accueil attentif à ses préoccupations et des réponses adaptées à sa situation et à sa demande telle qu'il l'exprime.

### UN PARTENARIAT ACTIF

Un seul coup d'oeil sur le "look" d'ensemble, la décoration résolument moderne suffit pour comprendre la volonté de dialogue, d'échange et de communication qui animera cet espace vivant qui affirme 5 missions principales : l'accueil, l'information, l'animation, les relations internationales et la prévention. Une fois de plus, Montpellier joue un rôle de ville pilote à travers cette action initiée dans le cadre du service municipal de la Jeunesse. Grâce à l'expérience acquise dans l'organisation et la dynamisation du Partenariat au sein d'opérations antérieures, l'Espace Montpellier Jeunesse proposera un partenariat le plus large et le plus actif : avec les collectivités territoriales (le District, le Département (DSD)) ; avec les services extérieurs de l'Etat oeuvrant dans le secteur de la jeunesse et de l'insertion (Jeunesse et Sports, la Délégation Régionale à la Formation Professionnelle, la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, l'Education Surveillée) ; les partenaires de terrain dans la ville et dans les quartiers (les Maisons pour Tous, les Fédérations d'Education Populaire, les associations, les clubs de prévention, les centres sociaux) ; les jeunes eux-mêmes (individuellement et quotidiennement et au travers de leurs associations ou d'un Conseil Municipal de jeunes actuellement à l'étude). Ce partenariat actif est indispensable pour dynamiser l'ensemble du dispositif qui permet à la ville de répondre aux préoccupations majeures de sa jeune génération grâce à un service intégré et cohérent.

### UNE EQUIPE ACTIVE ET DYNAMIQUE

Une fois franchi le seuil, le jeune peut ainsi trouver un lieu d'accueil et de rencontre agréable et performant, disposer d'une

# POUR L'INFORMATION ET L'INSERTION DES JEUNES:



# CARTE ETE JEUNE 1990 ENCORE PLUS FORT L'ETE

Pour 100 F seulement, et jusqu'à 25 ans, composez votre été à la carte. Du 15 juin au 15 septembre, la carte Eté Jeune 90 vous offre un cocktail explosif de spectacles et de loisirs pour un investissement minime amorti pratiquement dès votre première activité. Encore plus fort l'été :

- ### SPECTACLES
- 1 place de cinéma au Royal,
  - 1 place de cinéma au Gaumont,
  - 1 place de cinéma au Diagonal, Diagonal Campus et Diagonal Paillade,
  - 1 place au Festival International Montpellier-Danse,
  - 2 places de concert au Festival de Musique de Radio-France et de Montpellier,
  - 1 place pour un match de football du MHSC.
- ### LOISIRS
- 6 h de tennis (4 heures au Tennis-Club de Grammont, 2 heures de cours à La Paillade),
  - 5 h de planche à voile à la base nautique du Lac des Garrigues,
  - 3 entrées à la patinoire,
  - 10 entrées dans les piscines de la ville de Montpellier,
  - 1 repas chez McDonald's,
  - 3 parties de squash au Club de Montpellier,
  - 3 visites guidées de la ville de Montpellier,
  - 4 séances de musculation au gymnase de la Babote,
  - 3 parties de bowling,
  - 1 inscription gratuite à l'école municipale d'échecs,
  - 1 inscription gratuite à la Médiathèque,

### La carte Jeune Eté 1990

- Plus fort les prix : 100 F et tout le reste gratuit.
- Plus longtemps : jusqu'au 15 septembre.
- Plus de jeunes concernés : jusqu'à 25 ans.



Pour obtenir cette carte et bénéficier d'un accès gratuit à toutes les activités du programme, il vous suffit de vous munir d'une carte d'identité ou d'une carte scolaire, ainsi que d'une photo et de vous rendre dans l'un des nombreux points de vente où elle sera disponible pour la somme de 100 F. Un "chéquier vacances" qui vous sera remis à l'achat de la carte vous donnera des informations complémentaires sur les lieux, dates, heures, numéros de bus, etc.  
Vous hésitez encore ?  
Téléphonez au 67 34 70 61 ou au 67 92 30 50

# Aujourd'hui, elle a trouvé sa peinture

## L'IMMOBILIER

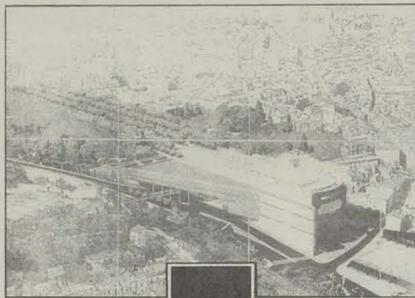


DOSSIER : LA ZAC BLAISE PASCAL

## L'IMMOBILIER



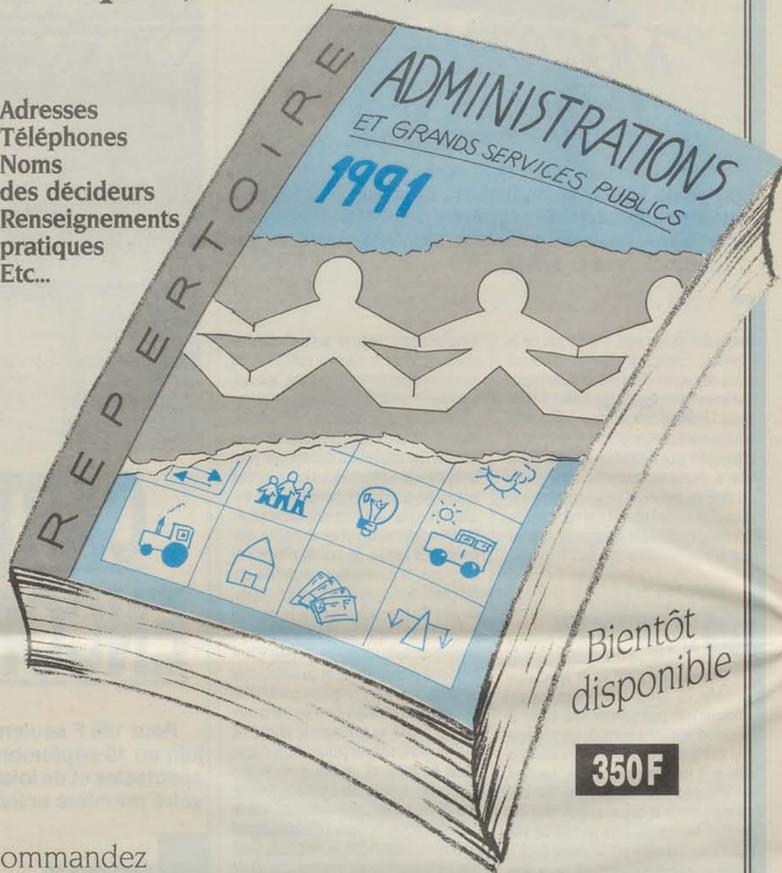
**Le Corum:**  
un cadre exceptionnel  
pour le développement  
économique de  
Montpellier et sa région.



12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex  
Tél. : 67.65.79.90

Toutes les coordonnées  
et tous les renseignements sur  
les services sociaux,  
juridiques, financiers, culturels, etc.

- Adresses
- Téléphones
- Noms des décideurs
- Renseignements pratiques
- Etc...



Bientôt disponible

350F

Commandez dès aujourd'hui votre Répertoire des Administrations et des Grands Services Publics 1991 de l'Hérault. Il est le trait d'union indispensable des secteurs d'activité tertiaire.

Commandez-le dès maintenant et faites une économie de 50 F sur le prix d'achat. Parution décembre 1990.



**BON DE COMMANDE**

NOM : \_\_\_\_\_ SOCIÉTÉ : \_\_\_\_\_  
 ADRESSE : \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

Je désire passer commande dès aujourd'hui du Répertoire des Administrations et des Grands Services Publics 1991. (A paraître en décembre 1990).

Je prends note que je bénéficie d'une réduction de 50 F sur le prix de vente. Je vous envoie maintenant la somme de 300 F + 20 F de port.

- CCP  MANDAT LETTRE  CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de :

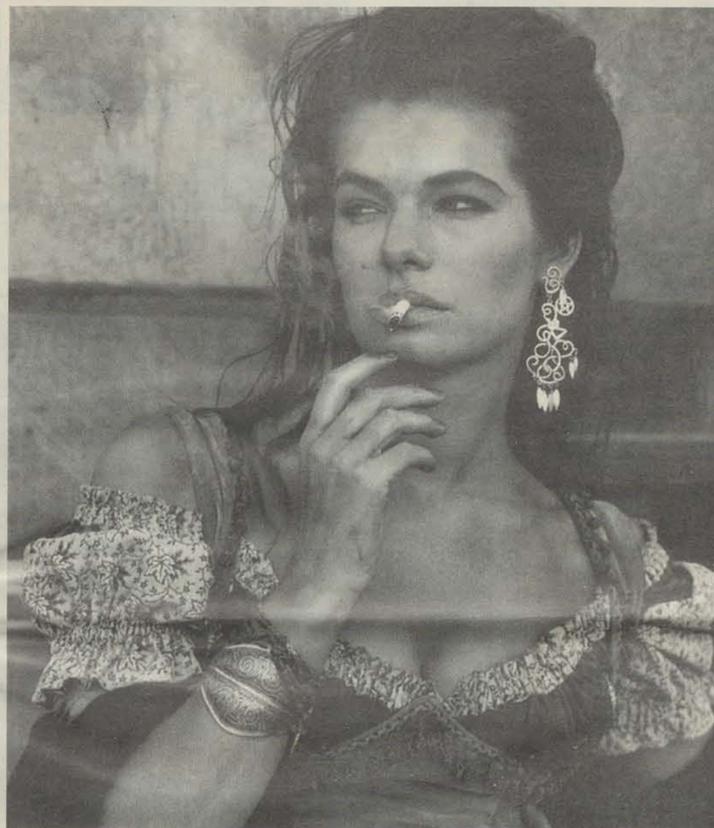
**SEDIP LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Parc Club du Millénaire - Bât 17.01

1025, rue Henri Becquerel - 34036 MONTPELLIER Cedex 1

# AGENDA

**"Gitanes"**  
Expo photos



L'an dernier, la SEITA faisait appel à une trentaine de peintres contemporains qui ont réalisé une oeuvre originale sur le thème de la silhouette GITANE créée par Max Ponty dans les années 50. Lors de cette première exposition, la Gitane s'est avérée un thème étonnamment porteur de modernité, une véritable figure mythique. Aussi est-ce tout naturellement vers la photographie, art moderne s'il en est, que nous avons choisi de diriger aujourd'hui notre intérêt.

Cette année, nous avons demandé à 50 photographes de concevoir une oeuvre libre à partir de la silhouette de Ponty ou de l'univers de la Gitane. Toutes les tendances contemporaines, toutes les techniques, toutes les esthétiques les plus diverses et opposées sont ici confrontées. En noir et blanc ou en couleur, les photographies de reportage se mêlent aux photos peintes ou aux oeuvres conceptuelles. De grands noms, qui appartiennent d'ores et déjà à l'histoire de la photographie, côtoient de jeunes photographes. Dans cette liste, le seul critère retenu est l'originalité et le talent.

Du 4 au 31 mai - Espace Photo Angle au Corum.

**Antigone**

Antigone de Sophocle présenté par la Compagnie "Latitude 43" Théâtre jusqu'au 12 mai les jeudis, vendredis, samedis à 21 h  
Salle Jean XXIII

**Le monde d'Albert Cohen**

Cinq hommes quelque peu dépenaillés et une petite mariée violoniste comme un écho de Chagall : ce sont les six conteurs du "Monde d'Albert Cohen".

Un spectacle de Jean-Louis Hourdin qui "passe sans cesse et sans transition du rire aux larmes. Une représentation d'une

beauté émouvante" (Joska Schidlow - Télérama).

2, 4, 5 mai à 20 h 30  
3 mai à 19 h  
6 mai à 17 h  
Théâtre de Grammont

**Ces fous de Tchekhov**

Ces fous de Tchekhov, ce sont les personnages de Platonov (1880) Ivanov (1887), Oncle Vania (1897) et les Trois Soeurs, quatre pièces que Jean-claude Fall a choisi de réunir dans un ensemble théâtral.

15 mai à 20h45 Ivanov  
16 mai à 20h45 Platonov  
18 mai à 20h45 Les trois soeurs  
19 mai à 20h45 Oncle Vania  
Théâtre de Grammont

**"Petit Ciel"**

Une pièce pour trois danseuses. Chorégraphie Michèle Ettori. En première partie, la Compagnie Sabine Ricou dansera "passage des heures".  
Les 10-11 et 12 mai à 21 h  
Nouveau Théâtre  
19 rue Chaptal  
Tel : 67 58 64 76

**"Meublé sommairement" Compagnie Bagouet**

Un spectacle du Centre Chorégraphique National de Montpellier, coréalisé avec le Festival Montpellier Danse 1990.

**Parallèles**

Sylvia Marcovici - violon, Pascal Rogé - piano, joueront Debussy, Fauré, Franck.  
3 mai à 20 h 30  
Salle Molière  
Concert final de l'Atelier James Bowman.  
12 mai à 20 h 30  
Salle Molière  
Marilyn Horne accompagnée par Martin Katz.  
31 mai à 20 h 30  
Opéra Comédie

**Airs d'Opéra italiens**

Dans le cadre des Jeudis de Celle-neuve, un concert vocal lyrique présenté en collaboration avec le club lyrique de Montpellier.

Maison pour Tous Marie Curie  
10 mai à 20 h 30

**Concert de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier**

Glinka - Tchaikowski - Rachmaninov.  
26 mai à 17 h  
27 mai à 10 h 45  
29 mai à 20 h 30

**I Vespri Siciliani**

Drame en cinq actes de Giuseppe Verdi  
Une nouvelle production de l'Opéra de Montpellier  
Direction musicale : Cyril Diederich.  
11, 15, 17, 18 mai à 20 h  
13 et 20 mai à 15 h

**Le Mai Italien**

Dans le cadre de l'opération "fenêtres ouvertes sur l'Europe", la Maison pour Tous Marie Curie consacre son mois de mai à l'Italie avec en particulier trois expositions.

**"Images intérieures"**

Une vingtaine de peintures de la jeune peintre vénitienne Anna Prendin.

Du 14 au 26 mai  
Maison pour Tous Marie Curie  
"Diario di Viaggio"

Une très belle exposition de photos, carnet de voyage de 7 jeunes photographes réunis autour d'un même thème "Naples".

Du 14 au 26 mai  
Maison pour Tous Marie Curie  
Rencontre avec Fellini : "20 1/2"

Une exposition qui retrace en grande partie la carrière du grand metteur en scène italien Fellini. Le titre de l'exposition, 20 1/2, correspond à une étape sur chaque film, 20 au total auxquels s'ajoutent quelques courts métrages et sketches.

Du 14 au 26 mai  
Maison pour Tous Marie Curie



## AU MUSEE FABRE

Le nouveau guide "rendez-vous" édité par le Musée Fabre et la médiathèque Gutenberg, qui présente les manifestations et animations prévues d'avril à septembre 1990, est disponible à l'accueil du Musée.

**Les cours**

Les cours dispensés par Vincent Bioulès, professeur à l'Ecole Régionale des Beaux-Arts, ont lieu tous les mardis dans l'auditorium du musée de 17h à 19h. Ces cours normalement réservés aux étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts peuvent accueillir des auditeurs libres suivant le nombre de places disponibles (renseignements auprès de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts - tél. : 67.72.68.20).

lections toutes les formules de visites à thèmes sont possibles.

Les entrées et prestations sont gratuites pour les scolaires, les enseignants et les accompagnateurs.

Inscription 15 jours avant la date souhaitée par téléphone au 67.66.06.34, poste 33, les mardis, jeudis et vendredis matin de 9h à 11h30.

**Les conférences**

Connaissances des techniques artistiques :

L'eau forte par Patrice Vermeille  
15 mai de 19h à 20h30  
Auditorium du Musée  
Technique du dessin : tous les mercredis de mai de 18h à 19h30

Auditorium du Musée  
Les conférences sont gratuites. Les places limitées à 50. S'inscrire au Musée Fabre par téléphone, par courrier ou à l'accueil.

Tél : 67.66.06.34 poste 33

**Les visites pour les scolaires**

Le Musée Fabre propose des visites commentées pour les groupes scolaires. Guidées par les animatrices du service éducatif du Musée, ces visites s'adressent à toutes les classes de la maternelle à la terminale. De la découverte d'un musée à la visite commentée de l'ensemble des col-



**UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE**  
Bâtiment et Travaux publics

MERIDIONALE

Méridionale de travaux  
Immeuble Atalante  
Z.A.C. d'Antigone  
rue d'Athènes - B.P. 1187  
34011 Montpellier cedex 01  
67.64.44.40

**COPRA**  
dans Montpellier

PORT JUVENAL  
**LE TRIEME**  
DU 2 AU 4 PIECES

CELLENEUVE  
**LA FONTAINE  
AUX MOINES**  
3 ET 4 PIECES

ANTIGONE  
**ARPEGES**  
DU STUDIO AU 5 PIECES

QUARTIER NORD  
**LE CADE**  
1 ET 2 PIECES

FACULTES  
**LE DOMITIEN**  
DU STUDIO AU 3 PIECES

AIGUELONGUE  
**LE BLASON**  
DU STUDIO AU 5 PIECES

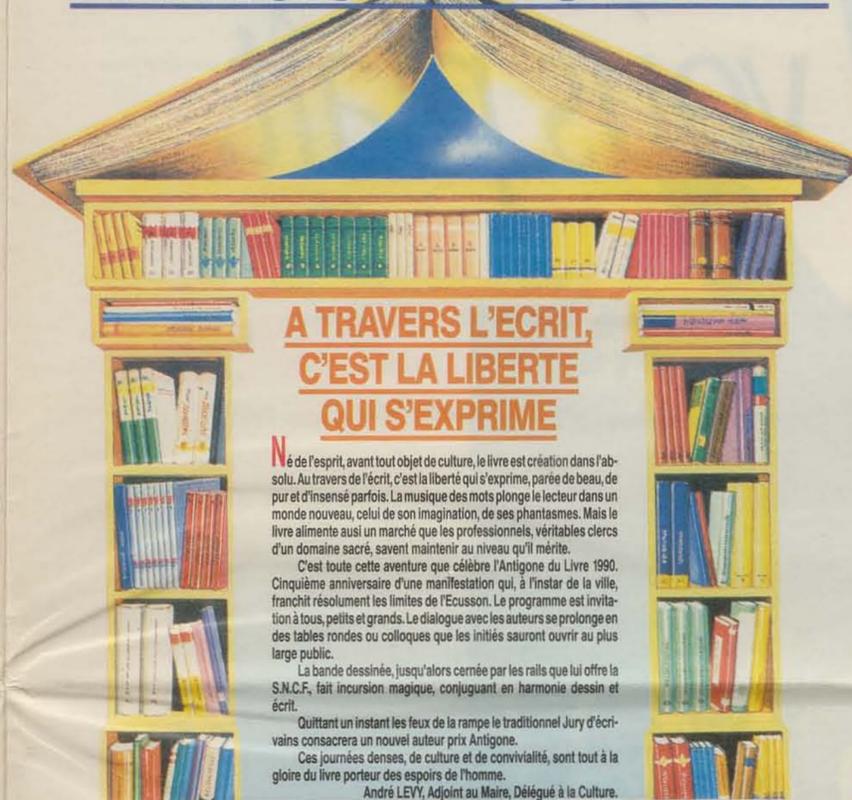
I.B.M.  
**LE CARIGNAN**  
DU 2 AU 4 PIECES

67.64.68.64

**COPRA**  
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION  
Les Portes d'Agora - 115, rue Léon Blum - 34000 Montpellier

MONTPELLIER VOTRE VILLE

**17-18-19 MAI**  
**ANTIGONE DU LIVRE**



**A TRAVERS L'ECRIT,  
C'EST LA LIBERTE  
QUI S'EXPRIME**

Né de l'esprit, avant tout objet de culture, le livre est création dans l'absolu. Au travers de l'écrit, c'est la liberté qui s'exprime, parée de beau, de pur et d'insensé parfois. La musique des mots plonge le lecteur dans un monde nouveau, celui de son imagination, de ses phantasmes. Mais le livre alimente aussi un marché que les professionnels, véritables clercs d'un domaine sacré, savent maintenir au niveau qu'il mérite.

C'est toute cette aventure que célèbre l'Antigone du Livre 1990. Cinquième anniversaire d'une manifestation qui, à l'instar de la ville, franchit résolument les limites de l'Écusson. Le programme est invitation à tous, petits et grands. Le dialogue avec les auteurs se prolonge en des tables rondes ou colloques que les initiés sauront ouvrir au plus large public.

La bande dessinée, jusqu'alors cernée par les rails que lui offre la S.N.C.F., fait incursion magique, conjuguant en harmonie dessin et écrit.

Quittant un instant les feux de la rampe le traditionnel Jury d'écrivains consacrerait un nouvel auteur prix Antigone.

Ces journées denses, de culture et de convivialité, sont tout à la gloire du livre porteur des espoirs de l'homme.

André LEVY, Adjoint au Maire, Délégué à la Culture.

**PARACHUTISME**  
**3<sup>e</sup> CHALLENGE**  
**INTERNATIONAL DE**  
**MONTPELLIER. 24, 25, 26 et 27**  
**MAI 1990**

DOMAINE MUNICIPAL BONNIER DE LA MOSSON, ROUTE DE  
LODEVE - MONTPELLIER

**4 JOURS D'ANIMATION ET DE GRAND FRISSON**  
**SAUTS EN ELASTIQUE (BENJI)**  
**SAUTS EN PARACHUTE BIPLACE (avec moniteur tandem)**  
**BAPTEME DE L'AIR : en ULM, en hélicoptère et en montgolfière.**

INFO : 67 60 84 14

**CEGELEC**

L'INGENIERIE ELECTRIQUE

PARTOUT OU LE PRESENT A DE L'AVENIR

- Electricité industrielle
- G.T.C.
- Automatismes
- Courants faibles et forts
- Eclairage public
- V.R.D. Electricité



AGENCE DE MONTPELLIER

Parc du Millénaire - Rue Henri Becquerel - Allée Niels-Bohr - 34000 Montpellier  
☎ 67 64 98 98 - Télécopie 67 65 58 54



Bernard HOLDERITH  
&  
J.-Pierre SWINIARSKI

TOUTES ASSURANCES  
particuliers - entreprises  
PLACEMENTS FINANCIERS

Résidence Le Caroubier  
192, av. de Lodève  
(face parking super M)  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 67 40 54 39  
Télécopie 67 75 13 75



Certains  
font un cercle  
de la  
qualité

NOUS EN  
FAISONS  
UN TUYAU



31 Bd FREDERIC-SAUVAGE - PARC-CLUB des AYGALDES - 13333 MARSEILLE 14 - Tél. 01 02 91 03 - Télécopie 91 63 29 59

Si tout le monde avait les mêmes  
besoins... nous n'aurions pas inventé  
**CHRISTALYS**  
RESIDENCE STANDING DU 2 AU 6 PIECES



Montpellier en panoramique :  
**CHRISTALYS**

UNIQUE A MONTPELLIER.  
CHRISTALYS introduit un nouveau  
concept d'habitat et rivalise d'ingé-  
nierie dans l'agencement de ses inté-  
rieurs.

Le principe repose sur une large baie  
vitrée derrière laquelle la terrasse et le  
sejour ne forment qu'une seule et  
même pièce. Ainsi par la simple ma-  
nipulation de cette baie vitrée, vous  
beneficiez soit d'une terrasse spa-  
cieuse généreusement ensoleillée,  
fort appréciable dans notre région,  
soit d'un immense séjour offrant un  
maximum d'espace.

De cette façon vous modulez l'agen-  
cement de votre intérieur comme  
vous le souhaitez, vous optimisez la  
surface de votre appartement et sur-  
tout vous améliorez votre confort de  
vie. CHRISTALYS, l'harmonie des  
espaces.

UNE REALISATION  
**Silbert  
Lalavard**  
LA MAISON MODERNE

Parc Club du Millénaire - Bât. 4 - Montpellier  
1025, rue Henri Becquerel - ☎ 67 64 15 58

sarl **S M R**

SALAS MAÇONNERIE  
RENOVATION

137, rue Marie Durand  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 67.72.35.39



CENTRE EXPERIMENTAL  
DE RECHERCHES DU BATIMENT  
ET DES TRAVAUX PUBLICS

Etudes de sols et fondations  
Etudes et contrôles routiers  
Essais de matériaux

34100 MONTPELLIER  
2312, bd Paul-Valéry  
Tél. 67.42.59.55

**POUR VOUS LOGER  
DANS  
L'HERAULT**

RIEN NE SERT DE COURIR  
ACHETEZ DONC  
L'ACTIVITE IMMOBILIERE

**PLUS DE  
2500  
APARTEMENTS  
MAISONS**

**CONSTRUIRE ?**  
Nous savons faire  
Une entreprise générale  
du bâtiment à votre service

**PIERRE  
BETON**

28, avenue des Compagnons  
Parc d'Activités La Garrigue  
34170 CASTELNAU-LE-LEZ  
Téléphone - 67 72 49 92  
Télécopie - 67 72 96 88



**R. GUEBINIAN**  
« Les Cévennes » Bât N  
Avenue Louis-Ravas  
34100 MONTPELLIER  
Tél. : 67.41.20.20



**Entreprise  
Construction  
Bâtiment**

850, Bd de la Lironde  
34980 Saint-Clement-Ja-Rivière  
☎ 67.84.08.60 - 67.58.82.03

Dommage que vous n'aimiez pas rire,  
sur la chaîne HUMOUR il n'y a que du rire.



Parfaitement, c'est comme ça sur le câble ! Humour, c'est la chaîne des fous rires. Avec le câble, vous recevez vos chaînes habituelles, un choix de chaînes étrangères, mais surtout les nouvelles chaînes exclusivement consacrées à l'humour, au sport, au reportage, au passé, à la musique ou à la jeunesse. Avec une qualité de réception exceptionnelle, sur n'importe quel téléviseur, faites tous les jours le programme que vous aimez quand vous le voulez. Pour tout savoir sur le câble appelez-nous au :



67 65 67 65

**LE CÂBLE, LA TÉLÉ QUE J'AIME QUAND JE VEUX.**

*Le 26 mai, dites  
ce qu'il vous plaît.*



VOTEZ DANS VOTRE CANTON OU PLACE DE LA COMEDIE DE 9 H A 18 H

# 1<sup>er</sup> REFERENDUM ECOLOGIQUE

